

UNIVERSITE DE PARIS XIII

FACULTE DE MEDECINE

Année 2017

N°

MEMOIRE

pour le

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE DE SANTE DES MIGRANTS

par

Delphine BOUCHER

Née le 18 octobre 1984 à Paris

24 OCTOBRE 2016 : LE DEMANTELEMENT DE LA " JUNGLE " DE CALAIS

Analyse comparée d'articles de la presse quotidienne nationale datés de ce jour

INTRODUCTION.....	5
SOURCES ET METHODOLOGIE.....	6
LES PROBLEMATIQUES DE CETTE ETUDE	8
PREMIERE PARTIE - LE POIDS DES MOTS	9
A- LE DEMANTELEMENT.....	9
I- DES MILLIERS DE MIGRANTS VIVANT (VIVANTS, SURVIVANTS) A CALAIS	9
II- REPARTIS EN UNE SEMAINE EN FRANCE DANS DES LIEUX D'ACCUEIL	11
III- LORS D'UNE " GIGANTESQUE OPERATION " (1,2).....	12
B- LE VECU DES MIGRANTS DE LA JUNGLE DE CALAIS	14
I - MALGRE DE L'ESPOIR	14
II - LA PEUR DE L'INCONNU EST PARTOUT PRESENTE	15
III - L'APRES-CALAIS EST PRESENT DANS BEAUCOUP D'ESPRITS	15
DEUXIEME PARTIE - L'IMPORTANCE DES MESSAGES.....	17
A - LES CHOIX DE LA REDACTION	17
I - PRESENTATION DES ARTICLES ET CHOIX DES PHOTOGRAPHIES.....	17
II - EN FONCTION DE L'OPINION POLITIQUE DES QUOTIDIENS ET DE LEURS LECTEURS	19
B - SONT ILS DE NATURE A INFORMER ET CONVAINCRE ?.....	20
I - DES RAISONS HISTORIQUES, POLITIQUES ET ECONOMIQUES	20
II- CONVAINCRE LE LECTEUR DE LA NECESSITE DU DEMANTELEMENT DE LA JUNGLE.....	21
C- SONT-ILS DE NATURE A COMMUNIQUER ET PERSUADER ?	21
I- IDENTIFICATION	22
II – PEUR ET INCERTITUDES	23
III - COLERE ET INDIGNATION	24
CONCLUSION	26
LEXIQUE.....	28
BIBLIOGRAPHIE.....	29

INTRODUCTION

Démantèlement de la " jungle " de Calais : ces mots sonnent avec une violence qui n'a d'égal que le contexte dans lequel des milliers d'exilés - hommes, femmes, enfants, mineurs isolés - ont fui leur pays pour demander l'asile politique en Europe et tentent par tous les moyens de rejoindre la Grande-Bretagne, légalement mais le plus souvent clandestinement compte tenu de la fermeture de cette frontière aux migrants.

C'est donc à Calais que se sont concentrés ces réfugiés de guerre (en majorité Soudanais, Afghans, Syriens, Erythréens) ; certains ont obtenu le droit d'asile, mais sont à Calais car ils n'avaient ni logement, ni travail en France. D'autres, plus récemment arrivés sur le territoire français, seraient théoriquement en droit d'obtenir le droit d'asile, selon la Convention de Genève. Pourtant le " taux de protection " selon les organismes officiels n'est aujourd'hui que de 70% pour ces personnes dont la vie est en danger dans leur pays d'origine. Sachons que le " taux de protection " (c'est-à-dire l'accès au droit d'asile) est en moyenne de 36 % selon l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) en 2016.

Pour les médias, depuis 2002, la Lande de Calais est devenue la " jungle " de Calais (nous y reviendrons).

Le gouvernement a tenté à plusieurs reprises de démanteler ce lieu, sans succès. Il a fallu attendre 2015 pour que soit construit un centre de jour, le Centre Jules Ferry. La " jungle " de Calais est devenue un des plus grands bidonvilles d'Europe Occidentale.

Mais en 2016 le Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a pris la décision de procéder au démantèlement " total " de la lande. Une opération de grande envergure débutant le 24 octobre 2016 et devant durer 8 jours a été mise en place afin de disperser sur le territoire français les migrants présents à Calais.

Pourquoi s'intéresser à ce jour précis ? Dans ma pratique professionnelle, travaillant au Centre Hospitalier Départemental de la Roche-Sur-Yon (Vendée), j'ai été sollicitée pour organiser le suivi médical des migrants arrivant de Calais, et destinés à être logés dans un CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation). Nous avons, le mois suivant, ouvert une Permanence d'Accès aux Soins de Santé.

Etant donc au contact de ces personnes, j'ai eu envie, dans le cadre du DIU de " Santé des migrants ", de m'intéresser au regard qu'ont porté les journalistes de 7 quotidiens nationaux de presse écrite sur le premier jour du démantèlement de la Lande de Calais, le 24/10/2016.

SOURCES ET METHODOLOGIE

Les articles sélectionnés proviennent des journaux suivants :

- *Le Monde* (1 et 2)
- *Les Echos* (3)
- *Le Parisien* (Edition nationale) (4)
- *L'Humanité* (5, 6, 7)
- *Le Figaro* (8, 8 bis)
- *Libération* (9, 10, 11)
- *La Croix* (12, 13)

Source de documentation : logiciel EUROPRESSE.com, accessible sur abonnement dans les bibliothèques publiques et d'enseignement. Mots-clés entrés dans la base de données : démantèlement de la jungle de Calais, 24 octobre 2016. Les articles figurent en annexe.

Les dictionnaires LITRE et le LAROUSSE ont été utilisés pour donner définitions et étymologie de termes importants (celles-ci figurent en annexe)

La recherche a été volontairement limitée à une date précise et un type de support de communication unique. Ne sont donc pas étudiées :

- La presse écrite datée d'avant le démantèlement et de la semaine qui suit
- La presse en ligne de ces quotidiens, qui utilisent d'autres méthodes médiatiques d'information
- La presse régionale et étrangère
- Les références aux réseaux sociaux

De même, les photos parues dans les articles concernés seront commentées dans un paragraphe de la seconde partie de cet exposé, mais nous nous attachons dans cette étude surtout aux textes publiés.

LES PROBLEMATIQUES DE CETTE ETUDE

Quel est le vocabulaire utilisé dans ces articles pour relater cet événement que le gouvernement a voulu rapide, total, sécurisé, organisé ? Comment ont réagi les migrants ? Quels termes ont employé les associations présentes à Calais depuis de nombreuses années ? Comment cette parole a-t-elle été retransmise à travers les médias étudiés ici ?

En fonction des choix rédactionnels, quelle est la valeur des messages transmis aux lecteurs concernant le démantèlement de la " jungle " : s'est-il agit d'informer et de convaincre, de communiquer et de persuader ?

Le poids des mots, l'importance des messages, tel sera le support des deux chapitres de cette étude.

PREMIERE PARTIE - LE POIDS DES MOTS

A la lecture des articles de quotidiens nationaux parus le même jour, une analyse lexicale - non exhaustive, mais détaillée - se révèle d'un grand intérêt. En effet, elle fait apparaître des familles de mots selon des thèmes précis, et ce sont ces mots et groupes lexicaux qui vont donner une couleur toute particulière à ce 24 octobre 2016. Nous distinguerons les thèmes apparentés au démantèlement proprement dit, et ceux qui concernent plus particulièrement le vécu des migrants à Calais.

A- LE DEMANTELEMENT

I- DES MILLIERS DE MIGRANTS VIVANT (VIVANTS, SURVIVANTS) A CALAIS

1- Dénomination des exilés

Le champ lexical est varié et des définitions seront rappelées en annexe : exilés (1, 5, 6, 8), immigrants (2), migrants (1, 3, 7, 8 et 8 bis), demandeurs d'asile (2, 6) sont le plus souvent cités, alors qu'ils revêtent des significations différentes aux yeux de la loi. *Le Monde* a employé le mot de " victimes " pour des migrants dans des lieux de rétention. Les auteurs des articles mentionnent aussi les " mineurs isolés " (1, 2, 3, 6 et 8) et les " Dublinés " (6, 10, 11). Les Dublinés sont des non-européens qui, à leur arrivée en Europe - Italie, Grèce - ont dû apposer sur un document officiel leurs empreintes digitales ; selon la Convention DUBLIN II - remaniée depuis la parution de ces articles - ils doivent faire leur demande d'asile dans le pays européen dont ils ont foulé le sol la première fois.

2- Le lieu même de la Lande (4, 6) de Calais

Le terrain qu'ont occupé les arrivants étrangers à Calais a changé d'appellation et a pris le nom de JUNGLE. L'étymologie et la définition de ce terme, ainsi que celui de DEMANTELEMENT et de BIDONVILLE, seront détaillés en annexe.

Le mot JUNGLE est mis entre guillemets la plupart du temps (1, 4, 5, 6, 8, 8bis, 9, 10, 11), il est écrit sans guillemets (1, 5, 8, 10), il a une majuscule dans *Le Monde*. On ne peut que s'étonner de la banalisation de ce terme concernant le bidonville de Calais, l'association avec d'une part une faune animale et d'autre part l'expression " la loi de la jungle " étant évidente et lourde de sens.

Le mot BIDONVILLE est le mot le plus couramment utilisé par les journalistes (1, 2, 5, 6, 8, 9, 11, 12, 13). Il a été un " terrain vague " (8), " un campement " (1, 8) puis un camp (1, 8) peuplé de " cabanes " (6, 8bis), de " conteneurs " (8). Le terme de " squat " est cité aussi (1, 2, 6, 8). Ce lieu a constitué de

facto un lieu de vie- cf. son organisation originale relatée par *le Monde* dans un de ses articles - mais malgré sa tentative de sécurisation par de " hautes clôtures barbelées (8) " - il règne de l'" insalubrité" (8), des " conditions d'existence indignes (6), de la " violence, des " intrusions " et des " rixes " (8).

3- Augmentation du nombre de migrants à Calais

Outre des données chiffrées sur le nombre de migrants encore présents à Calais en octobre 2016 - données variables d'un article à l'autre-, on dénombre dans *Le Figaro* (8) beaucoup de termes liés à ce sujet. Citons " la pression de l'immigration clandestine ", le " flot exponentiel des migrants " une population qui se déploie éternellement ", " le nombre des migrants explose ". Des termes médicaux sont présents...mais pris dans leur sens figuré : " l'étau migratoire enserre Calais jusqu'à l'asphyxie ", il est question de " longue apnée " et de " convulsions ". *Les Echos* consacre un article entier (3) aux conséquences économiques néfastes de la présence des migrants à Calais intitulé " l'économie locale est très affectée ", " afflux d'immigrants ", " pression migratoire " " baisse de chiffre d'affaires " ; on parle même de " Calais bashing ". Comme si la crise économique que connaît Calais n'était liée qu'à la présence de migrants, alors qu'elle est présente dans toute la région et probablement multifactorielle.

4- Présence de nombreuses associations sur le terrain

Nous reviendrons sur leur rôle, mais beaucoup de journaux les mentionnent, sans mentionner les mêmes. La plus citée est l'Auberge des Migrants (2, 6, 10, 12), sans compter les associations locales comme le Réveil Voyageur (10), Salam (8 bis), ou nationales comme La Croix-Rouge et la Cimade (1), France Terre d'Asile (6, 13), le Secours Catholique (12). A noter que Médecins du Monde et Médecins sans Frontières sont rarement mentionnés (1).

5- Présence des No Border (2, 8, 8bis, 9, 11, 12)

Définis comme " activistes ", parfois " anarchistes ", " violents ", il s'agit d'une population très minoritaire (150 à 200 personnes selon *Libération*), jeune, qui se bat pour une éradication des frontières. Ces personnes apportent un soutien inconditionnel aux migrants de Calais voulant rejoindre la Grande-Bretagne. En 2011, certains ont saisi le Défenseur des Droits, qui a alors émis un rapport dénonçant des violations des droits des migrants.

II- REPARTIS EN UNE SEMAINE EN FRANCE DANS DES LIEUX D'ACCUEIL

1- Les Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO)

Ce terme désigne le lieu d'hébergement - " point de chute " (5) - où le candidat à l'asile en France, s'il n'a pas effectué cette démarche, pourra en principe la faire. 287 CAO ont été ouverts depuis 2015 dans toute la France (à l'exception de l'Île-de-France et de la Corse). La plupart des journaux mentionne cette " évacuation " (1, 2, 8, 12) par bus, suivie officiellement d'un " nettoyage total " (1, 5) de la " jungle ". Les migrants bénéficieront, selon *La Croix* (12), " d'accueil et d'écoute ". Les migrants sont censés rester 3 mois maximum dans un CAO pour faire valider leur demande d'asile ; puis ils subissent un nouveau transfert dans un Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) (5) pour instruction du dossier (14 à 18 mois en moyenne) : soit le migrant obtient le statut de réfugié, soit il est " débouté " (6) et il a 1 mois pour quitter le territoire, c'est l'OQFT (Obligation de quitter le territoire Français). Le schéma du *Figaro* p.2 et 3 est clair à ce sujet. En fait, les migrants de Calais déjà déboutés de leur droit d'asile ou les Dublinés (6) bénéficieront-ils d'une " mise à l'abri " (6) dans les CAO ? Les pouvoirs publics les incitent à " monter dans le bus " (4) mais le risque pour eux est de connaître, " s'ils sont pris " (2) et donc destinés à aller en CRA.

2- Un autre lieu, le CRA (Centre De Rétention Administrative) (1, 8, 10, 11).

Notons que les migrants sont à la fois fortement incités, par les autorités, à monter dans les bus la semaine du 24 octobre, mais légalement ils sont libres de partir de Calais seuls. " On ne connaît pas le sort de ceux qui refusent les 2 solutions " (5)

3- Les " mineurs isolés "

Ils sont traités à part (1, 2, 6, 8, 13), selon la présence ou non de famille en Grande-Bretagne, et les compromis à trouver avec le gouvernement britannique à ce sujet. Les autres seront censés être répartis dans des CAP (Centres d'Accueil Provisoire) (1, 2, 6, 8). *La Croix* va jusqu'à chiffrer le " coût annuel " de leur prise en charge (13). Nous reviendrons dans la 2ème partie sur le sort de ces mineurs isolés, car juridiquement ils doivent être protégés.

III- LORS D'UNE " GIGANTESQUE OPERATION " (1,2)

1- Organisée et sécurisée.

Par les pouvoirs publics, déployant " une logistique colossale " (12). Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, confie dès l'été 2016 à la Préfète du Département du Pas-de- Calais le soin de régler minutieusement cette opération. " L'évacuation " (1, 2, 8, 12) de la " jungle ", annoncée par l'affichage d'un arrêté d'expulsion " (8bis), est organisée le " JOUR J " (titre choisi par 2 quotidiens, *Les Echos* et *La Croix*) et préparée avec une méthode qui s'apparente à une intervention militaire. Les termes employés en sont le témoin : " centre de commandement " (1) " quartier général " (1) "embarquement" (nous sommes le 24 octobre 2017, et non le 6 juin 1944). *Le Monde*, en particulier décrit de manière détaillée la logistique mise en place pour organiser le départ des migrants de Calais en bus.

Le terme même de " démantèlement " (1 ,3, 5, 6, 9, 11) selon le *Littré*, vient de " de-mantel " manteau et signifie ôter le manteau, c'est- à dire la muraille qui est comme le manteau d'une place de guerre ou encore démolir les fortifications d'une ville, d'une place-forte. Pour *Larousse*, " démantèlement " signifie l'action de détruire la structure.

Le langage lexical est en corrélation avec celui de l'armée. Alors qu'une grande majorité d'occupants " en transit " (7,8) à Calais sont des personnes qui ont connu la guerre dans leur pays d'origine (Soudan, Afghanistan, Syrie, Irak etc.) et qui, pour survivre, ont abouti à Calais...

Par les administrations puisque les organismes publics gèrent aussi le démantèlement de Calais :

- La Direction de Etrangers du Ministère de l'Intérieur (DGEF) (1, 11, 12)
- La Commission Consultative des Droits de l'Homme (12)
- L'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) (4, 10). Cet établissement public, dirigé par Pascal Brice, a pour mission d'instruire et de statuer sur les demandes d'asile.
- L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), (1, 5) chargé de l'accueil et de l'intégration des migrants pendant les cinq premières années de leur séjour en France.
- Le Défenseur des Droits (11)
- Le contrôleur des Lieux de Privation de Liberté (1, 11)
- Le Président de l'Observatoire National de la Pauvreté (1)

Par la Police. Différents termes y font référence : " sécurisation " (1, 11) " géolocalisation " (1) " forces de l'ordre " (1, 3, 8), " renfort policier " (8), police (4, 1) " agents " (1) " affluence policière " (5) " contrôles d'identité " (1, 2).

2- Orchestrée et médiatisée

Orchestrée, avec des termes relatifs au lexique culturel sont présents : " théâtre " (1) " chef d'orchestre " (1) " théâtre des opérations " (1) " incidents orchestrés " (11)

Médiatisée, sous le regard des " journalistes et des photographes " (10) la pression médiatique (10) est partout, il s'agit d'un " grand spectacle en mondovision " (10), d'un " cirque médiatique " (10), c'est " l'effervescence médiatique " (10) sous le regard également de " cameramen asiatiques " (10) ; seuls les migrants sont " hors champ " (10). Le journaliste des Echos, lui, relate des propos " médiatiques". Mais il s'agit, de l'opinion de commerçants de Calais qui estiment être les " victimes médiatiques " de la présence des migrants à Calais.

3- A " hauts risques " (12)

Pour les organisateurs du démantèlement les termes lexicaux employés par les journalistes des quotidiens étudiés sont variés : " grande confusion " (8bis, un " pari ", titre de l'éditorial de Libération. Dans le contenu des articles de ce journal figurent les mots " crainte " " sentiment de précipitation ", " timing serré ", " risque de débordements et de violences ". Cette opération risque de prendre un " tournant sécuritaire " (11)

Pour les migrants : pour les " récalcitrants " (1), les " irréductibles " (4, 11), simplement les indécis, quel est le choix : " monter dans le bus " (4), quitte à en descendre rapidement (6) ; ou bien, s'ils sont dublinés, devoir quitter le territoire Français et voir s'envoler leur espoir de vivre en Grande-Bretagne, ou quitter seuls la " jungle ", risquant " s'ils sont pris ", d'être placés en centres de rétention (1).

Mais les exilés courent aussi bien d'autres risques :

- La violence des passeurs (2, 8, 12), qui voyant leur marché s'effriter si les migrants quittent Calais, vont exercer une pression importante sur des individus dont les défenses sont diminuées. A cet égard, un documentaire réalisé par Thomas Dandois et Stéphane Marchetti diffusé sur France 5 en avril 2017 " Calais, les enfants de la jungle " montre quelle a été la vie des mineurs isolés à Calais.
- Le refus d'être accueillis par des habitants de commune hostile aux migrants : un article entier de *L'Humanité* le démontre " quand la droite veut doubler l'extrême droite ". Il est le seul à citer la

charte FN " Ma commune sans migrants ", incitant les maires à refuser la présence de migrants sur leur territoire. Un article des *Echos* montre bien les conséquences politiques de cette attitude : " l'accueil des demandeurs d'asile divise les élus " (2bis).

La logistique d'une opération comme celle du démantèlement de Calais fixée au 24 octobre 2016 est une chose, le vécu des migrants de Calais en est une autre. C'est à eux que nous allons surtout nous intéresser sur le plan lexical à travers les quotidiens nationaux du 24 octobre 2016.

B- LE VECU DES MIGRANTS DE LA JUNGLE DE CALAIS

I - MALGRE DE L'ESPOIR

1- Donné officiellement par les Pouvoirs Publics.

C'est " le grand jour " (8bis) : l'opération sera " humanitaire " (2, 8bis, 12), " une chance " pour les migrants (2), une mise à l'abri (6). Elle se fera dans le respect des droits établis (6) pour donner un " abri humanitaire " (6) à cette population ; il sera appliqué " une méthode douce " (12) et fait preuve d'une " certaine souplesse " (11) " sans agressivité " (10), " les amis ne seront pas séparés ". (10). Mais " la bonne parole " (4) ne rassure pas tout le monde.

Le cas des mineurs isolés " dossier épineux " (1) sera réglé en priorité : " un dispositif d'accueil renforcé " (1) sera mis en place dans des " centres d'accueil spéciaux ", " transitoires " (13), la " réunification familiale " (1), le " rapprochement familial " (13) sont prônés.

2- Et soutenu par les associations et initiatives privées

Des architectes solidaires ont construit un beffroi " symbole de la liberté de la communauté et de son droit à l'autodétermination " (6) : il représente " le ciment de la " jungle " (6). Des avocats volontaires sillonnent la " jungle " pour informer les migrants de leurs droits (6).

Les associations essaient de susciter " amitié " et " solidarité " (6, 10) " la solidarité allège la souffrance " (10) au sein du bidonville, des bénévoles donnent leur numéro de téléphone aux migrants pour rester en contact.

II - LA PEUR DE L'INCONNU EST PARTOUT PRESENTE

Ce champ lexical est particulièrement important dans les articles qui laissent beaucoup la parole aux migrants (*Libération, L'Humanité*)

1- Beaucoup de termes sur le thème de la peur

" peur " (6, 10, 12,), " climat d'incertitude " (6), " on ne sait pas bien quoi faire " (10) ; un journaliste de *L'Humanité* ajoute que " on ne connaît pas le sort de ceux qui refusent les deux solutions " (rester ou partir en bus). " Les questions sont universelles " (4), " angoisse " (6) " inquiétudes " (10), " avenir incertain " (6) " pas de liberté de choisir le pays où je trouverai refuge " (6) risque de " chemin d'errance " (10) " visage grave, anxieux " (4), défiance envers " la bonne parole " : un Afghan " n'a pas confiance " (6) : " je me méfie " " je ne peux pas compter sur ce que l'on m'a dit " (10) ; la peur de la séparation d'avec des amis connus à Calais est aussi omniprésente : " nous voulons rester ensemble " (4). Ce thème de la séparation est résumé par le titre de l'article du *Monde* : " pour les migrants de Calais, l'adieu à la jungle " (1).

2- Mais aussi sur l'angoisse de mort

Ce sont surtout les interviews recueillis par l'envoyé spécial de *Libération* qui en témoignent : " J'ai choisi pour ma vie lorsque j'ai fui la guerre " (6) " jusqu'à mon dernier souffle. " (10), " On nous laisse mourir " (paroles d'un apatride venant du Koweït), " j'ai perdu mon frère, des amis, des voisins. Je ne sais pas où sont ma femme et mon fils " paroles d'un Soudanais (10), [Au soudan] " si tous meurent, la mort est une fête " (10). Il est évoqué aussi " la fatalité " (6), la " fatigue " (6) " la tristesse " (10). L'angoisse de mort n'est pas seulement là, le risque de mort à Calais est présent toutes les nuits, lorsque des migrants, au péril de leur vie, essaient de monter dans des camions se dirigeant vers l'Angleterre. Les journalistes n'en font que peu état.

III - L'APRES-CALAIS EST PRESENT DANS BEAUCOUP D'ESPRITS

1- L'avenir du site

" Calais, c'est fini ", " ici, il n'y a plus d'avenir pour vous " (P. Brice) (4). La " destruction de la jungle " (11) son " nettoyage " total ", tel est l'avenir officiel de la " jungle " de Calais. Mais les centres d'accueil destinés aux mineurs isolés vont rester là, il peut y avoir " de nouveaux arrivants " (4), " une reconstitution de campements sauvages " (9).

2- Destination et destinée des migrants

Le rêve anglais n'a pas disparu : " je suis prêt à y aller à la nage " (10) " l'idée de rejoindre le Royaume-Uni " persiste pour beaucoup d'exilés (6), même si ce pays ne représente plus l'eldorado qu'il représentait six mois auparavant.

Tous les quotidiens étudiés n'emploient pas de vocabulaire lexical particulier à ce sujet, car officiellement les CAO sont LA destination offerte aux migrants le 24 octobre 2016 ; " en rejoignant un CAO, vous aurez la garantie d'être logé et nourri dans des conditions dignes et adaptées à votre situation familiale ", dit un imprimé distribué aux migrants 3 jours avant la date du démantèlement : garantie d'un avenir décent ? Les pouvoirs publics, et les migrants eux-mêmes doutent de leur nombre suffisant, de leur rôle (" mise à l'abri " provisoire, pérenne ?) ; un grand nombre de migrants vont choisir de partir dans la nature le 24 octobre, tels des bêtes dans une jungle nettoyée par l'homme...

Dans cette première partie, nous avons cherché à comparer de la façon la plus objective possible le vocabulaire et les familles lexicales employés par les divers quotidiens nationaux parus un même jour sur un même thème : le démantèlement de la " jungle " de Calais. D'où un dépouillement systématique - mais non exhaustif - des articles cités. Quelle conclusion en tirer ? On note un contraste évident entre la terminologie officielle employée par les pouvoirs publics, dont le caractère va du plus rassurant au plus flou, voire violent car apparenté au vocabulaire militaro-policier, et la peur des migrants de quitter Calais pour l'inconnu. Les mots employés par chaque quotidien pour décrire cette situation sont signifiants.

Mais le poids des mots est une chose, l'importance des messages que la rédaction de chaque quotidien veut faire passer en est une autre, et une deuxième partie est consacrée à cette étude comparée.

DEUXIEME PARTIE - L'IMPORTANCE DES MESSAGES

Cette deuxième partie va nous permettre de dégager les lignes-forces des différents articles que nous étudions. Leur rédaction, leur validation, leur parution ont un objectif principal : la vente du journal. Il faut intéresser le lecteur, retenir son attention, l'inciter à émettre un jugement positif sur la forme et le fond du " papier ".

Les photos relatives au démantèlement de la Jungle de Calais sont bien sûr importantes pour " accrocher " le regard du lecteur. Mais nous n'en ferons qu'un commentaire assez bref, préférant donner la priorité aux textes.

Les différentes équipes rédactionnelles, selon le choix de présentation de l'article, préfèrent-elles informer et convaincre le lecteur, agir sur sa fibre logique, ou communiquer et persuader, et jouer davantage sur l'affect ? Nous allons, sous cet angle, essayer de comparer les options des différents quotidiens nationaux datés du 24 octobre 2016, jour du début du démantèlement de la " jungle " de Calais.

A - LES CHOIX DE LA REDACTION

I - PRESENTATION DES ARTICLES ET CHOIX DES PHOTOGRAPHIES

1- Le texte

Généralement, il est signalé une rubrique dans laquelle va s'insérer le texte d'un article : en l'occurrence, celle-ci n'est pas présente systématiquement. *Le Monde* l'intitule " crise migratoire ", *le Parisien* considère que c'est un " fait divers ". Quant à *L'Humanité*, son titre est " cuisine " (!)

Le titre des articles mérite quelques commentaires :

- *Les Echos* et *La Croix* ont choisi un titre quasi identique " le jour J ", désignant une opération préparée avec une minutie d'ordre quasi militaire et déclenchée un jour précis. Si l'on la compare avec celle du 6 juin 1944, on peut relever une similitude quant au secret gardé jusqu'au dernier moment de la part des autorités -timing serré (6)) - de peur de réactions violentes, mais ici il s'agit plutôt de " l'embarquement " (1, 5) de migrants dans des bus que d'un débarquement allié...

- *Libération* a trouvé 2 titres basés sur un jeu de mots " le live de la jungle " et " une opération à cinq inconnues "

- l'article du *Monde* " La drôle d'autogestion d'un brouillon de ville " fait référence à la préface de Michel Agier dans le livre *Décamper* (ed. La Découverte, 2016). Cet ouvrage collectif est l'œuvre de psychologues, sociologues, anthropologues, écrivains témoins de la vie quotidienne dans le bidonville de Calais.

- Enfin le titre de l'article du *Monde* " Pour les migrants de Calais, l'adieu à la jungle " peut être entendu au sens premier du terme adieu, avec cette notion de non-retour, aussi de manière plus émotionnelle.

2- Les photographies

Leur choix varie aussi en fonction de chaque rédaction. Certaines photos ont été publiées à la Une - *Le Monde*, *Le Figaro* - d'autres figurent dans les pages du journal, au milieu des articles. Leur format varie, certaines sont légendées, d'autres sont insérées dans un encadré (*Libération*). Elles semblent toutes avoir été prises récemment, en dehors d'un cliché du *Figaro* datant de 2002 (démonstration de la présence du camp déjà à cette époque).

Libération a en outre publié le plan de Calais et l'emplacement de la " jungle ", ainsi qu'un autre plan où sont indiqués clairement les lieux stratégiques du bidonville (rue commerçante, centre d'accueil de jour Jules Ferry, hangar d'où partent les bus pour les CAO). Ces derniers font aussi l'objet d'un schéma fourni par le Ministère de l'Intérieur et montrant la répartition de ces lieux d'accueil par régions.

Quelle image de la " jungle " est donnée par ces photos ? Un ciel nuageux, une lumière blafarde, un habitat bricolé de toutes pièces sans urbanisme, une terre boueuse, des sacs jonchant le sol. *Le Figaro* a accentué l'aspect sécuritaire de l'opération en faisant apparaître la police et des portes grillagées. Exception à cette grisaille : le ciel bleu d'une des photos de *Libération*.

L'angoisse est créée par le choix de nombre des quotidiens de photographier de loin des silhouettes anonymes qui tournent le dos à l'objectif. Seul un gros plan d'un migrant nigérien fait exception à cette règle. Une note d'espoir : la photo d'un homme correctement vêtu, digne, regardant l'objectif (*Le Figaro*) ; mais cette photo est prise devant un CAO des Deux-Sèvres.

II - EN FONCTION DE L'OPINION POLITIQUE DES QUOTIDIENS ET DE LEURS LECTEURS

1- De différentes couleurs politiques, des contenus différents

La presse en France reste pluraliste ; mais lorsqu'elle était indépendante des grands groupes de presse, ses tendances politiques étaient plus affirmées. Aujourd'hui, les journalistes en France gardent leur liberté d'expression ; mais d'une part les chefs de rédaction et leurs équipes sont nommés avec l'accord des principaux actionnaires, d'autre part l'importance du " politiquement correct " dans les médias, consistant à contrôler son langage - ici son écriture - pour ne choquer personne, est telle que les tendances politiques des journaux sont beaucoup moins mises en avant qu'auparavant. Ainsi des journaux aussi différents que le sont *Le Figaro* et *Le Monde* accordent-ils une place importante dans leurs numéros respectifs du 24 octobre 2016 au démantèlement de la jungle de Calais ; mais on verra que le contenu varie nettement d'un journal à l'autre.

En revanche *L'Humanité* reste fidèle à son orientation politique, consacrant un article entier à la critique de la droite et de l'extrême droite : " quand la droite veut doubler l'extrême droite ". *Les Échos*, principalement axé sur l'économie, annonce la nouvelle du démantèlement du bidonville de Calais, mais est les seuls à consacrer quelques colonnes aux conséquences économiques néfastes de la présence des migrants dans le Calaisis. *La Croix*, fondé en 1880 par la congrégation des assomptionnistes, successivement antirépublicain, antisémite au moment de l'affaire Dreyfus, hostile à l'Action Française entre les deux guerres et promouvant la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, a pris un virage progressiste. Il garde certes une identité catholique, mais actuellement se fait un devoir d'aborder tous les sujets de société.

2- Les quotidiens tiennent compte des profils variés de leur public

Qui lit aujourd'hui les quotidiens nationaux ? Des gens retraités, des militants, des étudiants, des lecteurs qui, pour une bonne part, sont diplômés. Seul *le Parisien*, qui figure parmi les quotidiens ayant un gros tirage, semble s'adresser à un public plus large.

En ce qui concerne l'événement qui nous intéresse, on remarque que *Libération* et *L'Humanité*, dont le public se situe à gauche de l'échiquier politique, portent un intérêt plus grand aux migrants que *Les Echos* par exemple. Les positions du FN par rapport aux migrants y sont plus détaillées. Notons que des journaux réputés plus conservateurs comme *La Croix* et *Le Figaro* font aussi figurer l'opération de démantèlement en bonne place ; mais *Le Figaro*, en faisant figurer, dès le début de ses articles, le terme d'étau migratoire, de pression migratoire, sait déjà qu'il va satisfaire une partie importante de ses lecteurs. Et pour les petits entrepreneurs en France qui lisent régulièrement *Les Echos*, le fantasme de la corrélation entre migration et crise économique risque d'être fortement réactivé.

Qui rédige les articles consacrés au démantèlement de Calais dans ces journaux ? La plupart sont signés de leur auteur : seul un article de *L'Humanité* (5) est anonyme. Certains sont signés, mais il n'est pas précisé, comme dans la majorité des autres articles, qu'il s'agit d'un envoyé spécial. On est en droit de supposer que l'article sur l'histoire de la jungle de Calais (8) a pu avoir été écrit du bureau de son rédacteur, avant le 24 octobre. L'éditorial de *Libération* a pu avoir été écrit au siège du journal. *Les Échos* ont plutôt fait appel à des correspondants locaux. Quant à *Libération*, il précise avoir dépêché un envoyé spécial pour le texte, et un pour les photos.

B - SONT ILS DE NATURE A INFORMER ET CONVAINCRE ?

Quelques définitions :

- Informer (*Larousse*) : faire savoir quelque chose à quelqu'un, le porter sa connaissance, le lui apprendre. Donner à quelqu'un des informations, des renseignements au sujet de quelque chose ; renseigner : les journalistes sont là pour renseigner le public.
- convaincre (*Larousse*) : amener quelqu'un, par des raisons ou des preuves, à reconnaître quelque chose comme vrai ou nécessaire.

Tous les articles examinés informent, mais certains sont destinés à vraiment convaincre

I - DES RAISONS HISTORIQUES, POLITIQUES ET ECONOMIQUES

1- Les raisons d'ordre historique

Il s'agit précisément de l'article du *Figaro* intitulé " 20 ans d'impasse migratoire ". C'est une description chronologique de l'arrivée à Calais des premiers réfugiés en 1995 jusqu'au démantèlement de Calais le 24 octobre 2016. Les principales étapes de la vie de ce campement, devenu jungle et bidonville, y sont décrites : ouverture en 1999 par la Croix-Rouge du centre de Sangatte (hangar destiné à abriter les migrants), fermeture en 2002 par Nicolas Sarkozy. Recréation progressive d'un bidonville de plus en plus important, insécurité qui justifie le démantèlement de trois camps à Calais par la municipalité et la préfecture. Pourquoi le démantèlement en 2016 est-il nécessaire ? Parce que, malgré toutes les tentatives d'amélioration des conditions de vie des migrants -ou de démantèlement partiel des camps- leur nombre augmente ; il est nécessaire de sécuriser de plus en plus le lieu (sous-entendu : le budget alloué à la police coûte de plus en plus cher au contribuable) afin d'éviter le passage clandestin des migrants vers l'Angleterre. Est mentionnée la raison de la présence de mineurs isolés.

2- Des raisons d'ordre politique et économique

Un des articles du *Monde* souligne le désintérêt de l'État, pendant longtemps, pour les migrants de Calais " l'État, comme la municipalité, ont fermé les yeux sur cette excroissance de Calais ". Le nombre de migrants à Calais est devenu tel qu'une décision politique a dû être prise.

Et des raisons purement économiques, selon Les Échos, doivent amener au démantèlement de Calais. En outre, des raisons de politique étrangère ont été soulignées aussi. Des accords avec la Grande-Bretagne ont besoin d'être trouvés concernant les mineurs isolés et la Belgique elle-même qui craint un afflux de migrants sur son territoire.

II- CONVAINCRE LE LECTEUR DE LA NECESSITE DU DEMANTELEMENT DE LA JUNGLE

Le démantèlement de Calais, pour convaincre les lecteurs, doit être décrit de façon neutre, factuelle. Nombre de quotidiens (1, 3, 5, 6) relatent l'organisation de ce démantèlement en fonction des informations du Ministère de l'Intérieur : opération humanitaire, mais minutée, relatée par des phrases courtes, beaucoup de données chiffrées. *Le Figaro* propose un schéma très clair pour expliquer la procédure de demande d'asile, les lecteurs peuvent ainsi être convaincus du bien-fondé de cette opération, puisqu'en théorie, tout est prévu pour le bien-être des migrants. Calais est décrit dangereux, sans avenir : les propos de Pascal Brice, directeur de l'OFPRA, dans *Le Parisien*, sont sans appel : ici il n'y a plus d'avenir pour vous.

La Croix cherche à convaincre ses lecteurs en mêlant considérations juridiques et humanitaires : l'auteur souligne les propos des associations qui espèrent qu'il n'y aura pas de " discours de rejet et de peur " malgré l'échec de celles-ci qui demandaient un recours en référé pour surseoir à l'évacuation du lieu. Il est le seul à ne pas parler de l'OQTF (obligations à quitter le territoire français) mais " d'éloignement volontaire " de migrants moyennant une " aide au retour ", comme si une somme d'argent équivalait à la vie d'un homme.

Les lecteurs ont-ils être convaincus par ces arguments raisonnables ? Il faut, pour qu'ils lisent l'article jusqu'au bout, les persuader en agissant sur tous les modes de communication.

C- SONT-ILS DE NATURE A COMMUNIQUER ET PERSUADER ?

Quelques définitions :

- Communiquer : (*Larousse*) donner connaissance. Transmettre, divulguer.
- Persuader (*Larousse*) amener quelqu'un à croire quelque chose.

" Envers ces survivants en demande de protection, la violence est partout, l'expulsion est une violence psychologique omniprésente " Lou Einhorn-Jardin écrit ceci dans l'ouvrage collectif *Décamper* (Ed. La découverte) déjà cité.

C'est à l'affect des lecteurs que vont s'adresser la plupart des quotidiens pour écrire sur le démantèlement de Calais. Ils recourent au phénomène d'identification, ils agitent la peur, la colère et l'indignation des lecteurs. C'est ici que sera mis l'accent sur le ressenti des migrants, qui en fait sont l'objet de cette opération.

I- IDENTIFICATION

Le lecteur peut avoir plusieurs raisons de s'identifier

a- Aux pouvoirs publics

Des lecteurs peuvent sinon s'identifier, du moins éprouver de l'estime pour l'action des pouvoirs publics, la précision et la rapidité de l'organisation de l'opération du démantèlement, la coordination des intervenants (mis en avant en particulier par l'article (1)) du *Monde*). On sent à travers la majorité des articles que l'objectif de l'État est certes de mettre à l'abri les migrants avant l'hiver, mais surtout d'essayer de vider la " jungle " de ses résidents. La politique de l'OFPRA, que son président a tenté d'expliquer, lors de l'ouverture du colloque du Collège de France le 12 octobre 2016 " migration, réfugiés, exil " qu'il s'agit d'accélérer les délais d'instruction des dossiers de demande d'asile que les migrants déposeraient dans les CAO. *Libération* (11) explicite cette démarche. *Le Figaro* reproduit la parole officielle pour écrire que " les services chargés de l'asile se déplaceraient dans les CAO entre octobre et décembre pour recueillir directement les demandes d'asile ".

b- A l'opposition

Il peut s'agir de lecteurs réticents vis-à-vis de l'accueil des migrants en France : ainsi *Le Figaro* publie des articles décrivant la tension dans les communes à l'arrivée de migrants ; ce pourrait justifier leur propre crainte à cet égard.

c- Aux migrants

La parole est donnée aux migrants, dans *Le Parisien* et dans *Libération* essentiellement, et permet d'insister sur le fait que ces migrants ne sont pas seulement des nomades venus d'ailleurs, mais des personnes douées d'intelligence, de capacité de réflexion et d'expression, dont l'origine sociale est diverse (Du berger soudanais au professeur d'informatique surnommé " teacher ") (10) qui ont les mêmes besoins vitaux que les Français (dormir, se nourrir, se laver etc.). Les sentiments qu'ils éprouvent sont universels ; désir de retrouver leur famille, comme Zidane, le Bédouin apatride venant

du Koweït (10), angoisse, tristesse, résignation pour certains.

C'est de l'émotion et de l'empathie pour cette population que souhaitent susciter chez le lecteur les quotidiens qui ont choisi de réserver aux migrants l'essentiel de leur prose, ces migrants qui sont dans la précarité la plus extrême.

d- Aux membres associatifs

Un certain nombre de lecteurs font partie de syndicats, d'associations humanitaires, en particulier ceux de *L'Humanité*, de *Libération*, de *La Croix*, du *Monde* (sans exclure les autres). Il a été fait mention, dans la première partie de cet exposé, du nombre d'associations présentes sur le terrain. Un consensus existe autour de l'estime pour ces bénévoles (2), ces volontaires présents à Calais qui ont soutenu les migrants. Ils ont bien souvent pallié le désintérêt des gouvernements pour cette " jungle : *Le Monde* raconte comment ce bidonville a été administré par un " gouvernement associatif " composé de représentants d'associations et de migrants. *La Croix* cite le rôle du Secours Catholique, mais pas un journal n'oublie de mentionner l'action des membres associatifs, où peuvent se reconnaître, de près ou de loin, un certain nombre de lecteurs.

e- Aux Calaisiens

Certains lecteurs des *Echos* peuvent avoir tendance à s'identifier aux commerçants calaisiens et à leurs difficultés, craignant que de pareils problèmes surviennent si des migrants étaient présents près de chez eux. Outre ce phénomène d'identification sur lequel ont pu jouer les quotidiens, c'est essentiellement la peur des migrants qui peut faire réagir les lecteurs en lisant ce début du feuilleton du démantèlement de la " jungle " de Calais.

II – PEUR ET INCERTITUDES

1- Des pouvoirs publics quant à la réussite de leur opération éclair

" La main sera sans doute fébrile, dans le PC de coordination, au moment d'appuyer sur le bouton de top départ " : Le début de l'article de *La Croix* crée un suspense destiné à en poursuivre la lecture. De même l'insistance avec laquelle les journaux comme *Le Monde* ou un des articles de *L'Humanité* décrivent avec froideur et dans le moindre détail l'organisation, le timing, la sécurisation et les risques de dérapage de l'opération et communiquent une réelle peur aux lecteurs.

Le Figaro, en mentionnant la date d'arrêté d'expulsion des migrants placardé seulement le 21 octobre dans la " jungle " confirme à ses lecteurs la peur des pouvoirs publics devant la réaction des migrants à l'annonce de ce démantèlement ; " je vais monter dans le bus, et on verra " (4).

Le Ministère de l'Intérieur et surtout les préfets ainsi que les maires sont également inquiets de l'attitude négative des habitants des communes dotées de CAO : cette angoisse est reflétée par beaucoup d'articles (3 ,7 ,8, 8 bis, 9, 11)

2- Peur et incertitudes des migrants

C'est leur angoisse qui est retranscrite par les quotidiens comme *Libération*, *L'Humanité*, *Le Parisien*, *Le Figaro*, ceux qui accordent la part la plus importante de l'événement aux interviews de migrants, probablement traduits par des interprètes sollicités par les associations ou des migrants anglophones. Il serait trop long de détailler ces paroles, mais ces incertitudes concernent d'abord le court terme, la décision de partir ou non, de choisir une région française, de se séparer des autres migrants connus sur place, des membres associatifs avec lesquels ils ont tissé des liens, -tout cela joue sur l'affect des lecteur - , de partir vers l'inconnu une fois de plus ; cette peur est liée -nous l'avons signalé lors de l'inventaire lexical effectué- à la méfiance de ces personnes qui ont connu tant de souffrances et de traumatismes autant physiques que psychologiques. *Le Figaro* démarre un article par la joie d'un migrant de quitter Calais en bus, et les interviews de l'article sont surtout ceux d'officiels. Mais tous les journaux ne reflètent pas autant l'optimisme de cet exilé.

Abandonner le rêve anglais, risquer sa vie une fois de plus en essayant de grimper dans un camion ? et de croiser sur sa route des passeurs violents ? Le lecteur a peur pour eux ...ou peur d'eux ?

Mais l'après Calais aussi fait peur aux migrants : Comment ont-ils être reçus dans les municipalités ? " Ça dépend des régions, si les habitants sont accueillants " dit Esmail, nigérien interviewé et photographié par *Libération* (10,) la présence de son visage donnant plus de poids aux propos qu'il tient.

Les mineurs isolés ont peur aussi. Le documentaire précité diffusé récemment sur France 5, déconseillé au moins de 10 ans, est terrifiant (manque de nourriture suffisante dans la " jungle " , solitude, agressions, viols etc.) la presse nationale écrite datée du 24 octobre 2016 décrit le régime spécial que l'on va enfin leur accorder, l'espoir que l'on leur donne pour rejoindre la Grande-Bretagne, mais y croient-t-ils encore ?

III - COLERE ET INDIGNATION

1- La colère du lecteur

Elle peut être suscitée pas la durée de la présence de migrants à Calais (8), leur nombre de plus en plus important dans la jungle (3, 8) et ses conséquences économiques pour la région. Des sentiments racistes et xénophobes peuvent être ressentis quand des quotidiens dont le tirage est aussi important

que celui du *Figaro* parle " d'état migratoire " et autres termes cités dans la première partie de cette étude.

2- L'indignation des lecteurs peut être réveillée

Par les conditions de vie des migrants dans la jungle, leurs baraquements, les conditions d'accès aux soins -qui ne sont qu'à peine évoquées-. On sait simplement que le Centre Jules Ferry a ouvert une consultation médicale à partir de 2015 et que MSF et " Médecins du Monde " étaient présents à Calais.

Par l'inégalité de traitement des migrants, au regard de la loi, selon leur âge, leur situation familiale (le rapprochement familial en Grande-Bretagne pour les mineurs isolés serait facilité), leur statut (sont-ils en situation irrégulière, Dublinés, réfugiés ?) Leur sort n'est pas le même : un certain nombre d'entre eux, même si leur pays d'origine est toujours en guerre, sont menacés d'expulsion.

Simple constat : la vie des migrants tient dans un organigramme (cf. schéma du *Figaro*)

Par le décalage entre la parole officielle et la réalité : à la liberté des migrants est opposée la connaissance, par la CIMADE, de la réouverture de trois centres de rétention administrative pour " les récalcitrants " (1)

En outre le doute, exprimé par certains quotidiens, subsiste quant à la réelle capacité d'accueil des CAO et des CADA. Ce parcours si chaotique des migrants a de quoi indigner les lecteurs.

CONCLUSION

Après avoir analysé le poids des mots et l'importance des messages contenus dans les sept quotidiens nationaux de la presse écrite datée du 24 octobre 2016 à propos du démantèlement de la " jungle " de Calais, qu'en conclure ?

En relisant les mots employés par les journalistes à propos de cet événement, j'ai pensé à tout le champ lexical " en creux " - non utilisé dans ces articles- relatif au ressenti des migrants. J'ai envie de les citer en vrac : déracinement, dévalorisation, perte d'identité, honte, déshonneur, et les mots que nous, soignants, rencontrons quotidiennement : traumatisme, souffrance. Le démantèlement de Calais constitue un traumatisme, une souffrance, ne serait-ce que celle, annoncée au dernier moment, de devoir à nouveau plier bagage et d'être contraint à un nouveau voyage plein d'incertitudes.

Quant à l'intérêt de chaque article, s'il est réel et que la pluralité de la presse donne sens à cette étude, le contenu donne parfois l'impression de ne constituer qu'un simple reportage sur le démantèlement de la " jungle ". Certes un des articles du *Figaro* est purement historique, mais dans l'ensemble le sujet est traité de façon relativement superficielle puisque personne ne pose de questions de fond : fallait-il démanteler la " jungle " ? Pourquoi les gouvernements successifs ont-ils accueilli des milliers de migrants ces " prisonniers des frontières " (Lou Einhorn-Jardin précité) dans des conditions dégradantes, alors que la France est la sixième puissance économique mondiale ? La France est-elle encore une terre d'asile ? Le sujet n'est pas ici de répondre à cette question, qui a été traitée par d'autres, dans un style et avec des mots beaucoup plus violents encore que ceux employés dans les articles précités. Référons-nous une fois de plus à cet ouvrage collectif *Décamper*.

Cette étude s'intégrant dans un Diplôme Interuniversitaire intitulé " Santé des migrants ", il est frappant de remarquer à quel point les auteurs des articles parlant d'un moment important de l'histoire des migrations, moment ayant des répercussions aussi bien physiques que psychologiques sur les migrants, ne se soient pas du tout intéressés à leur santé. On note une simple référence aux personnes dites " vulnérables, " et encore est-elle située au milieu d'un article purement descriptif de la logistique de l'opération de démantèlement. Il aurait pu être intéressant de signaler l'existence, depuis 1998, de permanences d'accès aux soins de santé, qui permettent l'accès au système de santé aux personnes en situation de précarité, françaises et étrangères, et de les aider dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits.

Le démantèlement de Calais aurait-il un impact positif sur la situation des migrants en France, ou aurait-il constitué un épisode supplémentaire de " l'inhospitalité organisée " (expression du sociologue Didier Fassin citée par Marie Diarriusecq dans sa contribution à l'ouvrage *Décamper*) ?

LEXIQUE

JUNGLE	<p><u>Larousse</u></p> <p>Étymologie : du Hindi jjangal: steppe</p> <p>En Inde : formation végétale arboré qui prospère sous un climat chaud et humide avec une courte saison sèche.</p> <p>Milieu où règne la loi du plus fort</p> <p><u>Littre</u></p> <p>Étymologie : mot indien du sanskrit jangala : désert dans les Indes orientales plaine couverte de roseaux</p>
BIDONVILLE	<p>Définition du programme des Nations unies pour les établissements humains ONU habitat : partie défavorisée d'une ville, caractérisée par des logements très insalubres, une grande pauvreté et sans aucun droit ou sécurité foncière.</p>
EVACUATION	<p><i>Larousse</i> : Opération en général volontaire et ordonnée, consistant à enlever d'une zone ou d'une ville des personnes et matériels militaires ou des populations civiles</p>

BIBLIOGRAPHIE

- 1- *Le Monde* - Calais : démantèlement du bidonville
- 2- *Le Monde* - Pour les migrants de Calais, l'adieu à la " jungle "
- 3- *Les Echos* - Jour J pour l'évacuation du camp de migrants de Calais
- 4- *Les Echos* – L'économie locale est très affectée
- 5- *Le Parisien* – " Je vais monter dans le bus, et on verra... "
- 6- *L'Humanité* – L'avenir incertain des exilés de la " jungle " de Calais
- 7- *L'Humanité* - Quand la droite veut doubler l'extrême droite
- 8- *L'Humanité* - Mode d'emploi du démantèlement, dès aujourd'hui, avec le départ de 60 bus
- 9- *Le Figaro* - Calais, vingt ans d'impasse migratoire
- 10- *Libération* - Calais, le live de la jungle
- 11- *Libération* - Démantèlement de la " Jungle ", une opération à cinq inconnues
- 12- *Libération* - Pari
- 13- *La Croix* - Calais, le jour J du démantèlement
- 14 - *La Croix* - Le cas des mineurs isolés
- 15- *La Voix du Nord* - " ce démantèlement est un devoir humanitaire pour notre pays "
- 16- *La Voix du Nord* - Hier, à J - 1 avant le démantèlement : convaincre les migrants de partir
- 17- *La Voix du Nord* Calais - Notre tour d'horizon de l'actualité à suivre cette semaine dans le Calais
- 18- *La Voix du Nord* Calais - Migrants : 700 journalistes pour le démantèlement de la " jungle "
- 19- *La Voix du Nord* Dunkerque - Démantèlement de Calais : sécurité renforcée au camp de la Linière
- 20- *La Voix du Nord* Toutes éditions - Les Calaisiens aimeraient y croire
- 21- *La Voix du Nord* Dunkerque - Bonjour
- 22- *La Voix du Nord* Calais - Bonjour
- 23- *LA Voix du Nord* Maubeuge - Quatre mois au Favril

CRISE MIGRATOIRE

Pour les migrants de Calais, l'adieu à la « jungle »

Le démantèlement du bidonville doit débiter lundi 24 octobre. 6 400 exilés seront évacués par cars vers 280 lieux dans toute la France

C'est une opération inédite en France. L'évacuation des 6 400 migrants de la « jungle » de Calais, qui doit commencer lundi 24 octobre à l'aube, équivaut au démantèlement d'une véritable petite ville. L'Etat s'est donné une semaine pour y parvenir. Lundi, les premiers autocars devaient quitter Calais tous les quarts d'heure dès 8 heures, afin que plus de 2 400 personnes quittent le bidonville dès le premier jour. La noria des bus ne s'arrêtera que le soir avec le départ du 60^e véhicule. Au fil de la semaine, les 6 400 exilés qui campaient aux portes de l'Angleterre seront répartis dans toutes les régions de France, hors la Corse.

Loué pour l'occasion, un hangar de 3 000 m² situé à 300 mètres de la jungle sera le théâtre des opérations. A l'entrée, « les migrants seront séparés en quatre files : les hommes seuls majeurs, les mineurs isolés, les familles et les personnes vulnérables », rappelle la préfète du Pas-de-Calais, Fabienne Buccio, à la tête des opérations.

« Chaque personne se présentera à un guichet géré par l'Office français de l'immigration et de l'intégration [OFII], où elle choisira entre deux régions et se verra remettre un bracelet dont la couleur indiquera sa destination. Puis elle se rendra sous la tente spécifiquement réservée à son départ. Un bus garé quelques rues plus loin arrivera dès que 50 migrants seront réunis sous une même tente et l'embarquement se fera immédiatement », a prévu M^{me} Buccio. Le centre de commandement, situé sous le même hangar, contactera alors le préfet de la région concernée pour qu'il puisse anticiper l'heure d'arrivée dans son centre d'accueil et d'orientation (CAO).

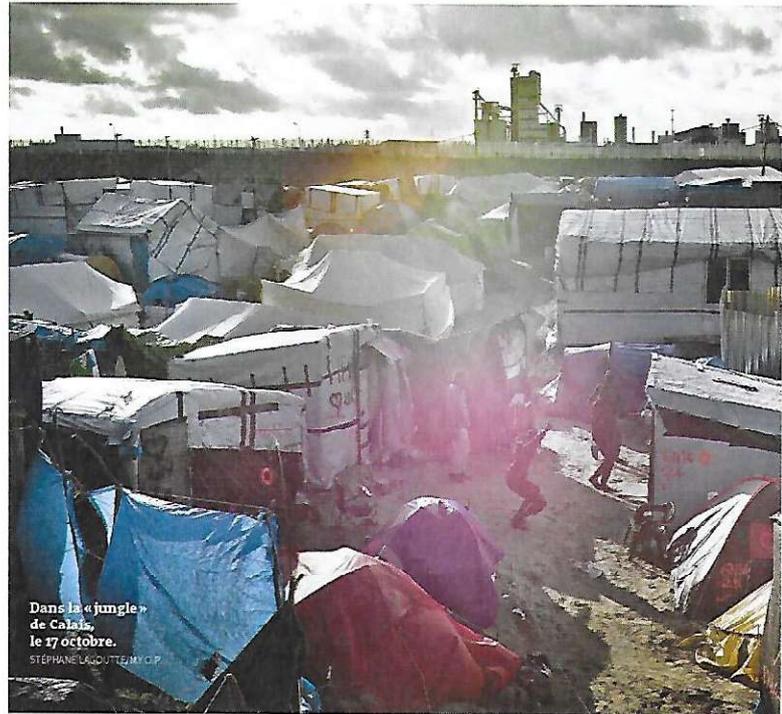
Avant, chaque migrant aura dû décliner son identité, sa date de naissance et sa nationalité, mais « aucun examen de la situation administrative n'aura lieu », assure l'entourage du ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve. Ce qui signifie que même les migrants sous le coup d'une obligation de quitter le territoire (OQTF) seront bienvenus dans le bus.

Depuis la rentrée, la préfète du Pas-de-Calais se concentre sur ce défi. Dès qu'elle a su que les heures du plus grand bidonville de France étaient comptées, avant que l'information ne soit rendue publique le 2 septembre, elle a installé trois groupes de travail. « L'un sur l'organisation des opérations, le second sur leur sécurisation et le dernier sur le « nettoyage » du terrain », raconte-t-elle. Depuis lors, les trois groupes creusent leur sujet chaque mardi après-midi, avant que le vendredi matin M^{me} Buccio les réunisse tous en plénière pour prendre en compte les avancées, mutualiser l'information et lancer les chantiers suivants.

Résistance au départ

Derrière ses murs en pierre de taille tricornes, l'hôtel particulier de la préfecture d'Arras a vécu la vie agitée d'un quartier général depuis début septembre. Toutes les informations ont convergé vers le bureau de la préfète, avant de redescendre sur le territoire, en accord avec Bernard Cazeneuve, qui a suivi le dossier de très près.

Les visioconférences avec le cabinet du ministre et les préfets de région ont ponctué les semaines, trouvant place entre les réunions, les visites de terrain et les allers-retours avec les autres cheffes ouvrières de cette opération. « L'OFII et la sécurité civile ont organisé le transport. La Direction générale des étrangers



Dans la « jungle » de Calais, le 17 octobre. STEPHANE LAJOUTTE/MY OP

UN HANGAR DE 3 000 M² PRÈS DE LA « JUNGLE » SERA LE THÉÂTRE DES OPÉRATIONS. À L'ENTRÉE, LES MIGRANTS SERONT SÉPARÉS EN QUATRE FILES

de France (DGIEF) a centralisé les places en centres d'accueil et d'orientation (CAO) qu'on fait remonter les régions », ajoute Delphine Brard. La M^{me} CAO de la préfecture a été la chef d'orchestre des 6 400 départs. « Après un premier jour où nous essaierons de faire partir tous les volontaires vers toutes les régions de France, nous devrions affirmer 45 bus le mardi, 40 le mercredi », explique celle qui a tout prévu, des trajets à suivre par les chauffeurs, aux arrêts pipi et aux pauses déjeuner, pour que chaque fois la police ou la gendarmerie locales soit présente sur les lieux.

C'est l'OFII qui a trouvé les quelque 170 bus nécessaires pour disperser, partout sur le territoire, Soudanais, Afghans et Erythréens massés depuis des mois à Calais. « Chaque véhicule comptera deux accompagnateurs et sera équipé d'un système de géolocalisation », complète Didier Leschi, son directeur général. Certains estiment que c'est le moyen d'éviter les fuites dans la nature à la première pause, d'autres y voient simplement une façon pour les préfets et les CAO de savoir à quelle heure arriveront leurs hôtes.

Personne ne sait prédire si la résistance au départ sera forte ou marginale. Les 1250 policiers mobilisés en plus des 2 100 agents déjà

présents à Calais auraient ordre de laisser sortir les migrants qui veulent quitter la jungle par leurs propres moyens. Le ministre dément avoir réservé des places en centre de rétention administrative (CRA) pour les récalcitrants. Mais la Cimade a observé qu'à Hendaye, Strasbourg et Flaisis, trois CRA jusque-là fermés ont rouvert leurs portes en prévision de cette opération de démantèlement. Ils représentent une centaine de places, auxquelles s'ajoutent plus de 200 autres réservées dans tous les CRA de France métropolitaine.

La direction des étrangers du ministère de l'intérieur reconnaissait tout de même jeudi 20 octobre, en restant très floue, que « des contrôles d'identité pourront être opérés ainsi que des placements en rétention administrative ». En octobre 2015, l'opération mença pour réduire la présence des migrants à Calais avait conduit à un millier de placements en rétention. Des enfermements assez aléatoires pour que 95% des victimes en soient rapidement libérées par les juges et pour que le contrôleur des lieux de privation de liberté condamne la méthode.

Pour cette évacuation promise avant la fin de l'année, les préfets ont été très sollicités. Le ministre de l'intérieur a sommé ses

Dans les Deux-Sèvres, la longue attente pour les demandeurs d'asile

Au centre d'accueil et d'orientation de La Mothe-Saint-Héray, 20 migrants de Calais doivent rejoindre 15 exilés déjà bien installés

REPORTAGE

LA MOTHE-SAINT-HÉRAY (DEUX-SÈVRES) - envoyée spéciale

L'automne s'est installé sur les Deux-Sèvres, ses noyers et ses noisetiers. Osman, Dilshad et Sebratula aiment le doré des feuilles et le combat de leurs baskets contre les bogues des châtaignes. Une saison nouvelle pour eux qui ont déjà connu la fin du printemps et l'été à La Mothe Saint Héray, un petit village du sud de ce département de Nouvelle Aquitaine. Comme les douze autres demandeurs d'asile du centre d'accueil et d'orientation (CAO) de ce village de 1700 âmes, ils aimeraient accélérer le temps ; être déjà « réfugiés » et commencer vraiment leur vie française. Vingt autres migrants de Calais doivent les rejoindre en début de semaine.

Jean Rebichon, l'accompagnateur social qui les guide dans cette aventure au nom de la Croix-Rouge, tempère leurs ardeurs, les renvoyant à la marche lente du temps administratif. Au fil des jours, l'ancienne maison de retraite de l'armée du salut est devenue « la maison » pour les treize Afghans, l'Irakien et le Pakistanais

qui ont choisi de fuir Calais, de renoncer à la Grande Bretagne, et de vivre en France. « Un jour, ils sont montés dans un bus affrété par le gouvernement et en sont descendus dans ce village à 30 kilomètres de Niort, au milieu de la nuit », rappelle M. Rebichon, qui les attendait à la descente du car.

Depuis, leur vie est une danse à six temps : faire les courses, manger, apprendre le français, s'occuper de ses papiers, se promener au village, dormir. Lent tempo de l'attente. « On ne va pas se plaindre. On est très bien ici », sourit Dilshad, le Kurde irakien, en ajoutant une boîte de lentilles à des oignons juste dorés qui mijotent dans des tomates. Ni alghane, ni irakienne, ni pakistanaise, sa recette fait le bonheur de tous « parce qu'avec le riz c'est parfait », insiste le Kurde, le nez sur la gazinière.

Le déjeuner, préparé à tour de rôle, est un temps fort de la journée. Moins ludique que la pétanque où quelques uns excellent déjà, ou que les jeux de société du soir, qui permettent d'améliorer son français, le déjeuner reste le moment où se décide l'après-midi. « Tu viens marcher dans le village ? On boira une bière », propose Dilshad à Sebratula, en av-

lant son riz. La pause chez Danièle Guérin, l'épicière, est un petit plaisir pour les réfugiés comme pour la commerçante qui, chaque semaine, garnit pour eux ses rayons d'un kilo de piments. Dénrée nouvelle dans ce village plus poire-carottes...

Le CAO de La Mothe bichonne ses pensionnaires. Mandatée pour gérer le lieu, la Croix-Rouge a trouvé en Jean Rebichon un accompagnateur social plus que dévoué. Avec lui, aucune question n'est taboue pour comprendre la France, ni le statut de la femme ni la sexualité, et surtout pas la liberté de faire ou non le ramadan. « Deux hommes du groupe ne souhaitaient pas le faire, mais avaient des pressions de leurs camarades

Leur vie est partagée entre faire les courses, apprendre le français, manger, s'occuper de ses papiers, se promener

avant qu'on n'aborde ensemble la question de la liberté de pratiquer ou non, et qu'on en arrive au concept de laïcité », raconte-t-elle.

A son travail de professionnel, s'ajoute l'engagement d'un collectif d'une dizaine de bénévoles. Le CAO est aujourd'hui partie intégrante du village. « Il redonne de la vie ici », se rejouit l'ancienne tenancière du bar, qui collecte des vêtements. « Bien sûr, il reste des opposants, confie le maire (PS), Alain Delage. L'un d'eux m'a apostrophé lors d'une réunion de quartier mais l'assemblée a pris fait et cause pour ces réfugiés. »

Fin juillet, les exilés ont eu envie de convier la population à un repas afghan. « Quatre-vingts personnes sont venues. C'était extraordinaire de voir les gens d'ici découvrir les danses afghanes », se souvient encore Joëlle Guérineau, membre du collectif. Ce jour-là, Madeleine Favreau, la boulangère a même prêté son four pour qu'ils cuisent les pains traditionnels. Depuis, elle leur met de côté les viennoiseries vendues chaque dimanche. Le samedi, ils ont un autre rendez-vous important, avec la virée au marché de Melle, la ville voisine. Le vendredi, les plus jeunes sont

attendus au village, où des commerçants les ont pris en stage. Osman, 18 ans, file chez la fleuriste et Jamsheb, 15 ans, à la pharmacie.

Calais, son froid et sa misère, ils ont connu, comme les autres exilés du lieu. « Quand on m'a parti des bus qui nous emmenaient ailleurs en France, pour demander l'asile, j'ai pas hésité. La vie était trop difficile la bas », glisse un autre pensionnaire, avant de relancer une vidéo sur son portable.

« Ils sont arrivés épuisés »

Avec l'automne, le repos dans les chambres est redevenu de mise. « Comme au début, quand ils sont arrivés épuisés », rappelle Joëlle Guérineau. On a la chance d'avoir un médecin en retraite très actif dans le collectif. Ça a été très bien pour eux au début, ils n'étaient pas en bonne santé. »

Tous parlent de la métamorphose des migrants, au fil de leur séjour. « A leur arrivée nous leur laissons une semaine pour récupérer. Il faut leur trouver des vêtements, qu'ils dorment aussi. Après, il faut passer à la mise en place de la vie collective, et se pencher sur les papiers. Puis je prends les rendez-vous pour déposer la demande d'asile », explique M. Rebichon.

Sayed Masoomi, un Afghan installé depuis sept ans à Niort, bénévole à la Croix-Rouge, aide à traduire les récits, pièces maîtresses du dossier de demandeur d'asile. « Un seul de nos quinze migrants n'a pas encore déposé sa demande. Les autres, qui sont officiellement en procédure, devraient déjà être hébergés en Centre d'accueil de demandeurs d'asile [CADA], mais ils affichent complets », regrette Simone Gendreau Donnofort, présidente départementale de la Croix-Rouge. De son côté, le préfet promet que 83 nouvelles places seront livrées très prochainement.

L'équipe s'est préparée à voir ses pensionnaires partir. Eux espèrent ne pas être envoyés trop loin. Dilshad rêve de rapatrier ses fonds restés en Irak pour monter un commerce dans le département. Sebratula, qui travaillait depuis sept ans à Birmingham avant de se voir prié de retourner à Calais, rêve, lui, de retrouver un emploi d'écailler. A La Mothe Saint-Héray, tous ont pu « reconsidérer leur projet migratoire », selon la formule consacrée par le ministère de l'intérieur. Les voila prêts pour une nouvelle vie. ■



Taj Mohammad, afghan, est hébergé au centre d'accueil de La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres).

CHAUDE PAINQUET/LE POUR LE MONDE

préfets de région de trouver des lieux d'hébergement. Ces derniers ont fait redescendre la demande aux préfets des départements, qui ont répertorié les bâtiments vides aménageables rapidement en centres d'accueil. Les 280 lieux trouvés sont remontés à la DGEF qui a piloté la constitution de ce parc, en lien avec le cabinet du ministre, les préfetures, les opérateurs, afin de pouvoir proposer une liste cohérente à M^{me} Buccio. L'objectif de 9 000 places n'a pas été atteint, le compteur s'est arrêté à 7500. Ce qui devrait suffire pour Calais, puis que près de 2 000 migrants ont déjà quitté le lieu, en prévision du démantèlement – sans doute parce qu'ils ne veulent pas demander l'asile en France – et que les 1291 mineurs de la jungle ne prendront pas de bus.

«Période transitoire»

Sur ce dossier épineux, «les négociations avec les Britanniques se poursuivent», insiste le cabinet de Bernard Cazeneuve. Depuis le début de la semaine, 98 mineurs ont été autorisés à traverser la Manche pour rejoindre un membre de leur famille installé au Royaume-Uni, et 102 devaient partir samedi. Quatre cents autres devraient suivre ces deux prochaines semaines. Le premier jour du démantèlement, tous les adolescents qui se présentent seront orientés vers les centres du centre d'accueil provisoire (CAP). Ils resteront la deux semaines avant d'être envoyés pour «une période transitoire» vers des centres d'accueil et d'orientation spécialement prévus pour eux, avec un dispositif d'accompagnement renforcé.

Si les Britanniques refusent de les accueillir, ils rejoindront ensuite le dispositif français de prise en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) et seront répartis dans les départements petit à petit. La France aimerait non seulement que les Britanniques les prennent tous, mais qu'ils acceptent l'ouverture d'un corridor pérenne pour la réunification familiale. En parallèle, M. Cazeneuve plaide aussi pour que les femmes de la jungle qui ont un époux en Grande Bretagne puissent y entrer légalement. Si, sur le premier dossier, l'Angleterre fait désormais le nécessaire, sur le second, on est au point mort.

Une fois ce démantèlement terminé, il restera à éviter que de nouveaux campements se reconstituent dans cette zone qui en a eu tous jours connu depuis l'aube des années 1990. Bernard Cazeneuve a chargé le préfet Jean Aribaud et le président de l'Observatoire national de la pauvreté, Jérôme Vignon, déjà auteurs d'un rapport sur Calais, de lui faire des propositions sous dix jours. Si le déplacement ailleurs en France des contents du CAP pour offrir un lit aux migrants est à l'étude, la réponse sera surtout sécuritaire, avec présence de forces de l'ordre à Calais «pour empêcher l'installation de squats», rappelle la préfète, mais aussi dans la Calaisis, à la frontière belge et à la frontière italienne.

«Ça plaît à l'opinion, mais on n'est pas près de juguler les passages à pied par la montagne de Menton», remarque un associatif calaisien, bien plus dubitatif sur l'après-Calais que sur le démantèlement. ■

MARYLINE BAUMARD

La drôle d'autogestion d'un « brouillon de ville »

Le camp a compté jusqu'à 10 000 occupants, administrés par un « gouvernement » associatif

Une ville fantôme, sans gestion officielle. Voilà ce qu'a été la jungle de Calais, ce campement qui a accueilli jusqu'à 10 000 migrants avant que le gouvernement ne décide de le démanteler. Cette cité qui a existé pendant dix neuf mois sans gouvernement, sans conseil municipal et presque sans services publics doit être détruite à partir de lundi 24 octobre.

L'Etat comme la municipalité ont, autant que possible, fermé les yeux sur cette excroissance de Calais. Ils ne les ont ouverts à demi que lorsque le Conseil d'Etat a exigé, fin 2015, des aménagements de première nécessité. Les personnes entassées là, à l'issue d'une odyssée de milliers de kilomètres, n'ont jamais bénéficié des formes d'organisation classiques que connaissent les autres territoires de la République. Pourtant une administration officieuse s'est installée. La vacance étatique a été comblée par un véritable gouvernement associatif de la jungle.

«Nous avons fédéré les énergies et les choses se sont organisées rapidement», se souvient Vincent de Coninck, «La somme des déséquilibres a su créer un équilibre, instable sans doute, mais bien réel», constate le responsable départemental du Secours catholique. Répété au quotidien, ce petit miracle a évité que la jungle ne dégénère en un champ de rixes et de colères face à cette frontière fermée, à cette migration stoppée si près de son but : la Grande Bretagne.

L'ethnologue Michel Agier, visiteur régulier, a observé cette métamorphose. «Ce lieu a fini par bien porter son nom de «bidonville» plutôt que de «camp», écrit-il dans la préface de *Décamp* (à paraître chez La Découverte). Il était en train de devenir un brouillon de ville, comme la plupart des camps installés dans la durée ailleurs dans le monde. Avec ce camp bidonville, les migrants se sont inventés la ville hospitalière en France que le gouvernement leur refusait.»

Comment a opéré la «magie» qui a transformé le camp en ville, fut-ce en bidonville? Comment a pu se mettre en place un gouvernement de fait, capable d'inventer une forme atypique de gouvernance, non par volonté politique mais pour combler un vide?

«Sans la mise en place du Centre Jules Ferry», observe Martine Devries, présidente de la Plateforme de service aux migrants, la vie dans la jun-

gle aurait été différente. En fait, le bidonville s'est construit grâce à ce centre d'accueil de jour que le gouvernement a accepté de construire à l'automne 2015 et qui a servi des repas à partir de janvier.

Des sanitaires, un service de repas, de l'information officielle, une consultation médicale et des choses aussi simples que des prises électriques pour recharger ses téléphones ont été installés dans cet espace fermé la nuit. «Très imparfaite, cette prise en charge a tout de même changé la donne pour les associations en les libérant de ces tâches de subsistance», estime M^{me} Devries.

Les associations, créées au départ pour nourrir les arrivants, sont alors passées de la distribution de nourriture à la construction de cabanes pour répondre aux besoins des migrants qui, expulsés de leurs campements en ville, arrivaient là sans toit.

Architecte et en thèse de doctorat, Cyrille Hanappe a observé comment cette mission est passée d'une association à l'autre, avec fluidité et sans heurts. «La construction des cabanes en bois a d'abord été prise en main par un groupe de citoyens calaisiens. Puis ils ont passé la main au Secours catholique. A l'automne, l'Auberge des migrants a repris le flambeau. Dans une quatrième étape, MSF a inauguré une autre formule en payant des gens pour assembler des cabanes livrées en kit.»

«Conseil des ministres» de la jungle Au fil du temps, les associations se sont donc organisées pour que la mission «construction» perdure sans que personne ne s'essouffle, ni ne devienne un petit «ministre de la construction». Tous les «ministres» ont fonctionné de la sorte, à commencer par le pôle santé, tenu de longue date par Médecins du monde (MDM) après être d'abord passé par les mains de Médecins sans frontières (MSF).

«Nous ne serions pas arrivés à ce résultat si les communautés ne s'étaient pas, elles aussi, prises en charge», rappellent à l'unisson Vincent de Coninck et Christian Salomé, le président de l'Auberge des migrants. En fait, le Secours catholique a, dès janvier 2015, travaillé étroitement avec les migrants, afin d'éviter de penser à leur place. L'espace laissé à ces «relais communautaires» a peu à peu grandi, devenant une des

«La somme des déséquilibres a su créer un équilibre, instable, mais bien réel»

VINCENT DE CONINCK
responsable départemental
du Secours catholique

clés de la gestion du lieu. Ce n'était pourtant pas gagné d'avance.

Le politologue Loïc Blondiaux estime en effet qu'«au vu des exemples américains et britanniques de community organizing, le rôle des associations est toujours essentiel pour faire participer les publics les plus précaires». A Calais, cela a tenu dans le temps. Chaque lundi, sous la grande tente du Coordination Office, au milieu de la jungle, Soudanais, Erythréens, Afghans ou Irakiens, réputés pour leur charisme et leur capacité à relayer l'information, ont pu échanger avec les représentants des associations pour faire remonter les besoins de leur communauté.

Ces informations du lundi étaient ensuite retravaillées par une assemblée des associations, chaque mercredi après-midi. Majeure et incontournable, cette réunion a été le véritable «conseil des ministres» de la jungle, ou plutôt un conseil des ministères, puisque c'étaient plus des associations que des personnes qui y étaient représentées et que l'écueil de la personnalisation a pu être évité.

Ce conseil des associations et des bénévoles a été géré par la Plateforme de services aux migrants (PSM), regroupant vingt quatre associations agissant sur tout le littoral. «Nous avons toujours été entre 15 et 25 à ce rendez vous du mercredi, preuve qu'il avait une véritable utilité», rappelle son coordonnateur salarié, Nathanaël Caillaux. Le lieu a réussi le tour de force «d'accueillir aussi bien les Nordistes que ceux qui adhèrent à la politique menée par l'Etat», ajoute la présidente, Martine Devries. «On n'a pas toujours été tous d'accord. Parfois ça a chauffé. Mais on a toujours été capables de se répartir les tâches et de réorienter nos missions en fonction des besoins des communautés», rappelle-t-elle.

En parallèle, le monde de l'humanitaire calaisien a connu une autre

révolution avec son entrée dans l'univers juridique, pas franchi grâce à la forte culture de PSM en la matière. Désormais, les associations n'hésitent plus à assigner l'Etat devant les tribunaux – chose à peine imaginable il y a quelques années. Et la Cabane juridique, un regroupement d'avocats bénévoles, a souvent assisté aux réunions du mercredi elle aussi, sa mission étant de faire respecter un peu plus le droit des migrants en les informant.

L'adaptation permanente a été l'un des marqueurs de ce «gouvernement des associations et des bénévoles». «Dans le contexte mouvant que nous connaissons, on l'apologie varie d'une semaine sur l'autre et se renouvelle très rapidement, ou l'équilibre entre les différentes communautés évolue vite, personne ne reste figé sur les missions qu'il croyait savoir faire», insiste Christian Salomé. L'homme est bien placé pour le dire : ancien enseignant, ancien informaticien, il s'est retrouvé propulsé à la tête d'un immense hangar de stockage de 10 000 m² et d'un «magasin» qui fournit la jungle et les associations.

Maintenir ce lieu digne

Ce qui est vrai pour les associations l'est aussi pour les bénévoles, venus par centaines sur cet espace aussi repoussant qu'attirant. Calaisiens, Parisiens et surtout Britanniques ont instillé de la vie dans le lieu, certains en devenant des figures incontournables. Ian et sa cuisine intercommunautaire, Ashram Kitchen, Corine et ses cerfs-volants à Art in the jungle; les cours de dessins de Nana et les projections de films de son époux Domdom.

Elle serait longue, la liste des bénévoles qui ont consacré leurs loisirs, leur retraite ou une année de leur vie à maintenir ce lieu digne et debout, y faire même venir l'art, l'école et le savoir. «L'expérience de cette jungle tend à prouver que des collectifs peuvent s'organiser, même si en France, l'Etat est tellement omniprésent qu'on a du mal à imaginer un monde où s'efface», observe Loïc Blondiaux. Le spécialiste de la démocratie participative ajoute que «si l'on se projette dans un monde où les services publics sont vraiment défaillants, le pire n'est peut-être pas inéluctable». Mais Calais fera-t-il école? ■

M. B.

Jour J pour l'évacuation du camp de migrants de Calais

- Ils étaient encore 8.000 la semaine passée selon les associations.
- La Belgique craint un afflux d'immigrants vers son territoire.

HAUTS-DE-FRANCE

Olivier Ducuing
@DucuingOlivier
— Correspondant à Lille

Le ministère de l'Intérieur a prévu officiellement vendredi l'opération d'évacuation du plus grand camp de migrants d'Europe de l'Ouest, la « jungle » de Calais commence lundi à 8 heures. Les fonctionnaires des services de l'immigration ont commencé à distribuer tout le week-end des tracts en neuf langues, assortis d'un plan indiquant les points de départ en bus. Estimés à 10.000 cet été, le dernier comptage réalisé par les associations chiffrait à 8.088 migrants la semaine passée. La préfecture les évalue à 6.000. Mais les experts s'attendent à voir leur nombre décliner, certains choisissant de se

replier vers d'autres squats sur le littoral ou dans les terres, afin de poursuivre leur objectif de rallier la Grande-Bretagne. S'ils sont pris, ils seraient alors envoyés en centre de rétention, certains associatifs craignant même une « chasse à l'homme ». Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, en visite jeudi dans une résidence universitaire de Villeneuve-d'Ascq accueillant 80 réfugiés, sélectionnés pour suivre des études universitaires, a voulu faire acte de pédagogie, pour contrecarrer le discours des « no border » ou les pressions des passeurs. « Il faut expliquer à vos amis à Calais que notre projet est humanitaire et que la solution qu'on leur propose est une chance pour eux », leur a-t-il dit en anglais.

Bernard Cazeneuve a rappelé que les centres d'accueil et d'orientation ont été renforcés au vu des besoins, offrant 42.000 places dans

450 lieux, contre 20.000 en 2012. Le dispositif a déjà accueilli 6.000 personnes depuis octobre. Une soixantaine de bus, dotés de deux accompagnateurs chacun, seront affrétés vers toute la France (hors l'Île-de-France et la Corse). Chaque migrant pourra choisir entre deux régions.

Une soixantaine de bus seront affrétés vers toute la France (hors la Corse et l'Île-de-France).

Les Belges, inquiets de voir verrouiller le territoire de Calais, ont décidé de renforcer leur frontière à compter de ce lundi, avec 120 policiers supplémentaires pour au moins deux mois, a annoncé le ministre de l'Intérieur du royaume, Jan Jambon, qui veut à tout prix éviter un « Calais » belge. Car, si des

solutions durables peuvent être trouvées pour les demandeurs d'asile concernés par le démantèlement, le flux ne va pas se tarir.

Problème des mineurs

« Une famille vient d'arriver cette semaine du Yémen. C'est une première. Et la guerre de Mossoul vient de commencer. Il y aura des réfugiés de guerre. Tout le monde est d'accord pour détruire le bidonville, mais il faut prendre le temps pour trouver des solutions de long terme », commente Christian Salomé, président de l'Auberge des migrants, une des grosses associations de Calais. Or des entre-elles avaient saisi sans succès le tribunal administratif pour s'opposer au démantèlement. L'un des griefs portait sur l'absence de traitement pour les mineurs isolés. Or ces derniers seraient plus de 1.000. La Grande-Bretagne pourrait en héberger seulement 200. ■

L'accueil des demandeurs d'asile divise les élus

Les Hauts-de-France vont accueillir 845 migrants. Les ouvertures de centres sont loin d'être consensuelles.

Guillaume Roussange
@RoussangeG
— Correspondant à Amiens

Selon le gouvernement, 7.000 places seraient prêtes au niveau national dans les 161 centres d'accueil et d'orientation (CAO) sur tout le territoire, hors Île-de-France et Corse. Ces dispositifs, réservés aux demandeurs d'asile, offrent une solution provisoire de six mois au maximum. Sur ce total, 845 places doivent compléter les places existantes dans les Hauts-de-France pour accueillir un millier de personnes.

Suite à la multiplication des attaques, notamment les tentatives d'incendie des centres de Forges-Bains (Essonne) ou du 15^e arrondissement de Paris, les emplacements précis de ces centres sont, pour l'instant, tenus secrets.

Sur le terrain, la question divise fortement, le Front national s'opposant ouvertement, sur un des thèmes de prédilection. C'est par exemple le cas à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais). Après avoir annoncé suspendre tout soutien municipal aux associations venant en aide aux réfugiés, son maire, Steve Briols, vice-président du FN chargé des exécutifs locaux, a annoncé la création d'une association regroupant les maires refusant l'accueil des migrants. Son homologue de Villers-Cotterêts (Aisne), Franck Briffaut, s'est déclaré lui aussi opposé à ces mesures.

Dans ces territoires aux multiples difficultés économiques et sociales, les travaux et la mise à disposition de bâtiments sont souvent vécus comme une provocation par la population. Gérard Dué, le maire de Croisilles, près d'Arras, en a fait l'amère expérience. L'élu a dû récemment être extrait d'un conseil municipal annonçant l'implantation d'un CAO dans une ancienne maison de retraite. Rares sont les maires à revendiquer « un devoir de solidarité », comme l'a exprimé Caroline Cayeux, sénatrice maire de Beauvais (LR), dans l'Oise, qui a sollicité l'appui des bailleurs sociaux. ■



L'opération d'évacuation du plus grand camp de migrants d'Europe de l'Ouest, la « jungle » de Calais, commence ce lundi matin. Photo Claire Thomas/Anadolu Agency/AFP

L'économie locale est très affectée

Baisse de chiffre d'affaires, image dégradée : l'attractivité du Calais est mise à mal par la pression migratoire.

Début septembre, les acteurs économiques du Calais bloquaient l'autoroute A16. Pas seulement les transporteurs, premières victimes très médiatiques de la pression migratoire, mais aussi les commerçants, les agriculteurs, les hôteliers et une large représentation de la vie économique locale. Car, malgré les démantèlements précédents, malgré une manne publique généreuse, avec notamment un contrat de territoire de 50 millions d'euros, la situation ne s'améliore pas.

Le port de Calais est en s'incarnation, avec un important recul des flux : 1 million de véhicules perdus - qui se traduit, selon son président, Jean-Marc Puisseuse, par un manque à gagner de 6 millions d'euros sur l'année. Il évoque aussi un déport de trafic vers Cherbourg et la Belgique. Les commerçants

accusent, quant à eux, un recul de chiffre d'affaires de 20 à 30 % depuis dix-huit mois, selon Frédéric Van Gansbeke, président du collectif des entreprises et des commerces du Calais et de la Fédération des commerces du Calais. « Ce n'est pas un problème de migrants mais d'image. La profession est plutôt morose. Nos adhérents ne voient pas la sortie de crise », explique-t-il.

Les commerçants évoquent un recul moyen de leur chiffre d'affaires de 20 à 30 % depuis dix-huit mois.

De fait, l'image du Calais est très affectée, notamment par les images d'attaque de camions sur les chaînes de télévision ou dans les journaux tabloïd anglais. Un effet de loupe que d'aucuns apparentent à un « Calais bashing » peu conforme à la vie quotidienne de la ville.

L'attractivité de Calais en souffre évidemment, à commencer par l'hôtellerie, dont le chiffre d'affaires recule fortement, partiellement compensé, paradoxalement, par l'hébergement des forces de l'ordre. Le monde agricole est également très démoralisé : vingt-cinq agriculteurs sont directement concernés par les dégradations des migrants, avec des pertes d'exploitation ou des dommages directs souvent très lourds. Plusieurs parlent de partir.

La plupart des acteurs économiques, s'ils réclament le démantèlement, estiment en parallèle que cela ne suffira pas, puisque les migrants sont revenus à chaque fois après les fermetures de Sangatte ou de la « jungle sud » en mars dernier.

Pour aider le tissu économique à passer cette phase difficile, un plan de soutien aux entreprises en difficulté, doté de 2 millions d'euros, avait été mis en place par l'Etat. François Hollande en a annoncé le doublement lors de sa venue à Calais il y a quelques semaines. — O. D.



Le Conseil constitutionnel a posé une limite à la transparence, souvent perçue comme un moyen de lutter contre la fraude fiscale. Photo Gilles Rolle/RÉA

Fraude fiscale : le registre public des trusts censuré

FISCALITÉ

Le Conseil constitutionnel a invalidé le registre public des trusts.

Il a jugé qu'il portait atteinte à la vie privée.

Le Conseil constitutionnel vient de poser une limite à la transparence, souvent perçue comme un moyen de lutter contre la fraude fiscale. Il a censuré vendredi le registre public des trusts, mis en ligne dans la foulée des « Panama papers ». Cette décision fait suite à une question prioritaire de constitutionnalité déposée par une ressortissante américaine domiciliée en France, qui dénonçait une atteinte à sa vie privée. La publication du registre avait conduit à dévoiler ses intentions testamentaires, une question que le Conseil d'Etat avait jugé « sérieuse » en juillet. Depuis, la publication de ce registre a été suspendue, dans l'attente d'une réponse du Conseil constitutionnel. Vendredi, celui-ci a tranché : la publication de ce registre est bien contraire à la Constitution.

C'est un revers pour l'exécutif français qui se veut en pointe en matière de lutte contre la fraude fiscale. La France est l'un des rares pays, avec l'Afrique du Sud et la Grande-Bretagne, à avoir mis en ligne ce type de registre. Un moyen d'accroître la transparence de ces structures opaques, par lesquelles transite souvent l'argent de la corruption. Ce registre devait permet-

tre à n'importe quel citoyen de savoir qui est le bénéficiaire effectif d'un trust. Sa publication, prévue par la loi de 2013 sur la fraude fiscale, est intervenue en juillet suite à un décret paru début mai. Dans la mesure où ce registre ne concerne que les trusts créés en France, qui ne sont pas les plus problématiques en matière de fraude fiscale, cette décision avait surtout une portée symbolique. Elle était vue comme un moyen pour la France de montrer l'exemple et de peser dans les négociations internationales.

« Disproportionné »

Si le Conseil constitutionnel a censuré la publication de ces données, c'est qu'il considère que cette disposition porte atteinte à la vie privée « manifestement disproportionnée au regard de l'objectif poursuivi ». Non pas que la lutte contre la fraude fiscale ne réponde pas à l'intérêt général, mais le Conseil reproche au législateur de « ne pas avoir limité le cercle des personnes ayant accès aux données de ce registre, placées sous la responsabilité de l'administration fiscale ». Ainsi, les sages ont considéré qu'ouvrir l'accès à ces données était « disproportionné » par rapport à l'objectif poursuivi.

En 2015, le Conseil constitutionnel s'était prononcé en faveur de la base de données publique Transparence Santé, qui recense les liens d'intérêt entre les entreprises et les acteurs de la santé. Il avait considéré qu'il y avait un motif d'intérêt général (protection de la santé et prévention des conflits d'intérêts) justifiant l'atteinte à la vie privée. — M. F.

en bref

Notre-Dame-des-Landes : un projet qui n'est « pas défendable », selon Royal

POLITIQUE — La ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, opposée à Manuel Valls sur Notre-Dame-des-Landes, a jugé « peu judicieux » dimanche, sur France 3, de mobiliser la police pour évacuer les opposants à ce projet « qui n'est pas défendable ». Elle a estimé que le référendum local, qui s'est soldé par une victoire du « oui » au projet « n'était pas la bonne question », et envisagé un autre référendum.

Vaucluse : des manifestants FN face à un collectif proréféugiés

POLITIQUE — Une centaine de manifestants du Front national, emmenés par la députée FN Marion Maréchal-Le Pen, défiaient dans les rues de la Tour-d'Aigues (Vaucluse) dimanche après-midi contre l'accueil de migrants, tandis que de 400 à 500 personnes manifestaient leur soutien aux réfugiés.



Calais (Pas-de-Calais), mardi. La fin d'une époque se dessine dans la « jungle », où les migrants s'interrogent sur leur avenir.

« Je vais monter dans le bus, et on verra... »

Le démantèlement de la « jungle » de Calais démarre aujourd'hui. Pour Khan, jeune Afghan, comme pour des milliers de réfugiés, c'est l'heure du choix : accepter le relogement ou tenter sa chance clandestinement.

DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX
NICOLAS JACQUARD (TEXTES)
ARNAUD DUMONTIER (PHOTOS)
À CALAIS (PAS-DE-CALAIS)

« CALAIS, C'EST FINI ! » Cet avertissement, Pascal Brice, le directeur de l'Ofpra - Office français de protection des réfugiés et apatrides - l'a martelé tout au long des dernières semaines. Aux milliers d'occupants de la « jungle » de Calais, dont le démantèlement commence ce matin, les agents de l'Etat n'ont eu de cesse de répéter que leur avenir se jouerait maintenant ailleurs en France, en empruntant l'un de ces bus qui, par dizaines, vont les conduire dans des centres d'accueil et d'orientation (CAO) provisoires.

La bonne parole, Pascal Brice l'a surtout prêchée sur le terrain, auprès

des responsables de communautés. Ici, une centaine d'Afghans, là 500 Soudanais rassemblés pour une réunion d'information. Une autre fois, auprès des méconnus Bidouines du Koweït. Une population de 30 personnes, des Bédouins dont le nom signifie « sans nationalité », qui sont déçus de leurs droits dans les pays du Golfe. Leurs questions sont universelles : « Peut-on choisir notre destination ? Nous voulons rester ensemble, cela sera-t-il possible ? » interroge un dignitaire, visage grave et buriné, accroupi dans ce qui fut jus qu'à aujourd'hui l'une des mosquées de la « jungle », soit une vaste tente au sol protégé de bâches.

« Et pour ceux qui ont de la famille en Angleterre, ça se passera comment ? » enchaine un autre. « Chaque

situation administrative sera examinée, promet Pascal Brice. Ici, il n'y a plus d'avenir pour vous. » L'immense majorité des occupants est prête à partir, assure cet ex-diplomate. Un murissement s'est fait. De fait, c'est la fin d'une époque qui se dessinait hier et hantait les esprits. Les épiciers plient boutique. D'autres triment de imposants groupes électrogènes, préférant les mettre à l'abri plutôt que les voir détruits.

« JUSQU'AU BOUT
JE CONTINUERAI À
VOULOIR L'ANGLETERRE »
KHAN

Khan, un jeune Afghan, s'est résolu à quitter la lande. « Jusqu'au bout je continuerai à vouloir l'Angleterre, assène-t-il. Mais avec toute la police

qu'il va y avoir, et comme je ne sais pas où aller en attendant, je vais monter dans le bus, et on verra... » Un maigre baluchon sur le dos, deux Soudanais patientent à côté de la gare. L'un comme l'autre refusent de donner leur destination, dont on comprend qu'elle ne sera pas très lointaine. Les deux amis ont fait leur choix : prendre le risque de dormir dehors s'il le faut plutôt que renoncer à leur projet d'outre-Manche.

Pourtant, à l'instar des Syriens, des Erythréens ou des Afghans, Les demandes d'asile des Soudanais sont en moyenne acceptées à 70 % par l'Ofpra, du fait de la situation dans leur pays. Mais il demeure des irréductibles, reconnaît Pascal Brice. « Certains, comme les Syriens, sont très difficiles à convaincre. Les Ethiopiens

aussi, même si l'on en a vu se rapprocher de nous ces derniers temps. »

« Le gouvernement rêve qu'en détruisant cela va régler le problème migratoire, mais c'est une erreur, anticipe François Guenoc, de l'Auberge des migrants. Une bonne partie des gens qui vont partir reviendront, sans compter qu'il y a toujours de nouveaux arrivants à Calais, à raison d'une trentaine chaque jour. »

Hier soir, de légers heurts se sont produits entre migrants et forces de l'ordre qui ont tiré des grenades lacrymogènes sur la rocade portuaire et dans le bidonville. Un conteneur a ordure a brûlé.

EN IMAGES

www.leparisien.fr

La « jungle » à l'heure du démantèlement

A Norrent-Fontes, ceux qui restent

DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX
À NORRENT-FONTES (PAS-DE-CALAIS)

ILS LA SURNOMMENT Général Marie. Mais l'armée de Marie Doldourian, bénévole de la bien nommée association Terre d'errance, est une troupe en guenilles. Alors, de sa Cléo chargée jusqu'au toit, Marie extrait des montagnes de vêtements de seconde main. « Good for water ! good for the rain ! » s'enthousiasme un migrant en contemplant sa nouvelle veste d'hiver. D'autres se précipitent sur des gants ou admirent leur reflet dans une vitre du véhicule, bonnet vissé sur le crâne. L'esbèthique passera au second plan.

A Norrent-Fontes, à 70 km de Calais, 300 migrants vivent au milieu de champs battus par les vents, sans électricité et avec le

minimum d'eau. Un camp implanté là depuis dix ans et qui, contrairement à la « jungle », va perdurer. Ainsi en a décidé-il y a dix jours la justice, déboutant la mairie et le propriétaire des terrains qui en demandaient l'expulsion, au motif que, sans alternative valable, elle aurait « des conséquences inhumaines ».

PAS NOSTALGIQUES
DE LA « JUNGLE »

Ce sursis ravit ses occupants, essentiellement des Erythréens, des Ethiopiens et quelques Soudanais. « Certains vivent ici depuis presque un an », soupire Marie. Tous n'ont que l'Angleterre en tête. « Ceux qui ont fait des études parlent la langue, argumente Herman, un Erythréen à peine majeur. Dans différentes villes du Royaume-Uni de petites communautés se sont déjà

installées, pas comme en France... » « Ils n'ont rien à perdre », soupire Marie, rappelant la violence qui règne dans cette dictature méconnue, au service militaire à durée quasi indéterminée. « Tout le pays s'est enthi, reprend Marie. J'ai vu passer ici des pilotes d'avion ou des kinés. J'ai hébergé quelques personnes du camp chez moi. Je me rappelle leurs hurlements la nuit, quand elles revivaient leur passé. »

« Nous avons traversé la dictature, nous rêvons d'une vie meilleure », proclame en écho un slogan inscrit sur une tente. « Ne détruisez pas la jungle », exhorte un autre. Pourtant, ceux de Norrent-Fontes qui l'ont connue n'en sont pas nostalgiques. « Il y a trop de bagarres, aucun contrôle », décrit un migrant. « Et puis, ici, nous avons plus d'opportunités... » complète un



autre. De fait, à dix minutes à pied à travers champs se trouve l'aire de Rely, la dernière ouverte sur l'A 26 avant Calais. Les camions qui y passent la nuit présentent autant d'espoirs d'une vie outre-Manche, tout en restant source de tensions. Si, en apparence, Norrent-Fontes semble beaucoup plus apaisée que la « jungle » de Calais, quatre migrants ont été mis en examen jeudi pour le meurtre d'un Soudanais. Il se serait opposé à la mainmise des passeurs.



Norrent-Fontes (Pas-de-Calais), mardi. Ce camp situé à 70 km de Calais compte 300 migrants, essentiellement des Erythréens qui ont fuï la dictature.

ARTICLE N° 6

l'Humanité

l'Humanité

Cuisine, lundi 24 octobre 2016

réfugiés

L'avenir incertain des exilés de la « jungle » de Calais

Émilien Urbach

La destruction du bidonville de Calais doit commencer aujourd'hui. En dépit des conditions d'existence indignes, une vie de village s'est constituée au sein du campement, basée sur la solidarité. Les réfugiés doutent de l'avenir que leur réserve le plan gouvernemental de démantèlement.

Malgré des conditions de vie indignes, ces lieux représentent, pour beaucoup, la communauté reconstituée, des amitiés et la solidarité retrouvées. Le souvenir des violences policières qui ont entaché le démantèlement de la partie sud du bidonville, en mars dernier, est encore dans tous les esprits. Chacun oscille entre peur, incertitude et espoir.

Devant sa cabane, Ibrahim tient sa tête dans une main, dans l'autre une note, traduite dans plusieurs langues, qui a été distribuée aux exilés le week-end dernier. Il est abattu. Personne ne sait de qui elle émane. Le texte prévient que des bus vont arriver, qu'il faut s'engager à demander l'asile en France pour pouvoir y monter et être conduit dans un centre d'accueil et d'orientation (CAO). Il indique également qu'en cas de refus on peut être arrêté et expulsé vers son pays d'origine. De quoi ajouter de l'angoisse à l'inquiétude.

Certains se cachent en espérant passer en Angleterre

Le gouvernement affirme pourtant, dans un communiqué, tout mettre en oeuvre pour que « chaque personne présente sur la "lande" de Calais, au terme d'une information claire, se voie proposer une mise à l'abri humanitaire sur notre territoire dans le respect de ses droits établis, et un accompagnement correspondant à sa situation individuelle ». À bien des égards, le communiqué ne convainc pas. Khan Zaman discute, non loin de là, avec deux amis aux abords d'un bar construit de planches, de tôles et de bâches dans une des ruelles principales du bidonville. « Je vais aller à Paris, indique-t-il. Je ne suis pas le seul mais certains disent qu'ils reviendront ici. Pas moi. » Ce jeune et grand Afghane souhaite demander l'asile en France, mais refuse de monter dans les bus. Il n'a pas confiance. « De nombreuses personnes sont déjà parties de leur propre initiative, commente François Guennoc, de l'Auberge des migrants. Certains se cachent en espérant rapidement passer en Angleterre. Des activistes préparent déjà l'ouverture de nouveaux squats. » La « jungle », de plus, n'est pas seulement habitée par de potentiels demandeurs d'asile. De nombreuses personnes ayant obtenu le statut de réfugiés n'ont pas trouvé de logement, ni de travail et ont rejoint le bidonville. On trouve aussi ceux qui ont été déboutés de leur demande de protection et qui se retrouvent privés de tout droit. Dans les deux cas, les CAO ne seront certainement pas leur destination finale. Mais dans leur grande majorité, les habitants de la « jungle » sont des « dublinés ». C'est-à-dire des personnes qui, selon le règlement de Dublin, ne peuvent pas demander l'asile dans un autre pays de l'Union européenne que l'Italie ou la Grèce, où ils ont laissé leurs empreintes digitales en débarquant sur le continent. Eux non plus n'imaginent pas être placés dans un CAO. « Je ne monterai pas dans les bus, explique Max, agenouillé dans une cabane où il partage le thé en bonne compagnie. Je suis "dubliné" en Italie. Depuis qu'on nous propose d'aller dans des CAO, plusieurs amis à moi ont accepté de partir vers Marseille ou ailleurs. Ils ont tous été reconduits à la frontière. » Le 19 septembre, Bernard Cazeneuve, dans une note adressée aux préfets, faisait le constat accablant du manque de places en centres d'accueil pour

demandeurs d'asile et avouait qu'il manquait 3 000 places en CAO, sur les 9 000 qu'il jugeait nécessaire de créer dans le cadre du démantèlement du bidonville. Il demandait alors aux autorités préfectorales d'accélérer les procédures d'éloignement. Dans ces conditions, même si pour beaucoup d'entre eux le Royaume-Uni ne représente plus l'eldorado tant convoité quelques mois en arrière, les exilés espèrent passer au plus vite en Angleterre, quitte à prendre plus de risques.

« Les CAO ne sont pas des structures adaptées aux mineurs isolés »

Parmi ceux qui partagent le thé avec Max, deux adolescents viennent d'arriver d'Égypte, sans aucun adulte pour les accompagner. De nombreux mineurs sans famille vivent encore dans le camp. Malgré la pression exercée par les associations à leur sujet, ces derniers ne sont pas moins concernés par l'opacité du plan gouvernemental. « France terre d'asile en a comptabilisé 1 300 mais ils ne les ont pas localisés », s'inquiète François Guennoc. « Il ne faut pas qu'ils montent dans les bus, prévient, pour sa part, Orsane Broisin, avocate de la Cabane juridique installée dans le bidonville. Les CAO ne sont pas des structures adaptées à la vulnérabilité des mineurs isolés. » Ce lundi-là, des dizaines d'entre eux, sous la pluie, s'agglutinent devant les grilles du centre d'accueil provisoire installé avant

l'été dans de grands containers blancs encerclés de grillages. Ils espèrent pouvoir bénéficier du processus de réunification familiale outre-Manche prévu par le règlement de Dublin. Mohamed, un adolescent sauvé, à la mi-août, par l'équipage de l'Aquarius au large de la Libye, a rejoint la « jungle » depuis déjà plusieurs semaines. Il se mêle à la cohue pour présenter une photo où il apparaît en compagnie de son frère, déjà en Angleterre. « Il faut qu'il prouve sa filiation, puis que le parent habitant en Grande-Bretagne fasse la demande de réunification en y joignant son titre de séjour », explique, de l'autre côté du grillage, Jehan, un interprète employé par France terre d'asile. Autant dire qu'ils seront une toute petite minorité à pouvoir accéder à ce dispositif, que le gouvernement vient de demander aux Britanniques d'accélérer pour s'extirper cette aiguille du pied. Dans ce climat d'incertitude, les bénévoles des associations continuent d'être présents quotidiennement mais, depuis quelques semaines, leur rayon d'action devient très limité. La police leur interdit de faire entrer dans le bidonville du nouveau matériel de mise à l'abri. De nombreux militants venant des pays limitrophes sont empêchés d'entrer en France. Et pour ceux qui comptent être présents le jour du démantèlement, le préfet demande aux associations de lui transmettre des listes.

« J'ai choisi pour ma vie lorsque j'ai fui la guerre »

Une des dernières actions symboliques qui font le ciment du peuple de la « jungle » est érigée sur une immense colline de sable, derrière la baraque où Max et ses amis partagent leur thé. C'est une immense tour de bois et de tissus. Sur une des planches qui ont servi à son édification, on peut lire : « I love humanity ». C'est un beffroi construit par un groupe d'architectes solidaires. Ils expliquent que 56 de ces édifices traditionnels érigés dans le nord de la France et en Belgique sont protégés par l'Unesco. Ce 57e représente « la liberté de la communauté et son droit à l'autodétermination », comme l'ont garanti les 56 autres, il y a quelques siècles, face à la domination féodale et religieuse. Aujourd'hui, c'est un lieu de rassemblement pour les habitants de la « jungle » et leurs soutiens. « Je ne fais aucune confiance au plan du gouvernement, confie Catherine Stevenart, une bénévole active dans le camp depuis le début. Lors du démantèlement de la partie sud, les policiers promettaient aux gens qu'ils ne seraient pas séparés, mais quand les exilés montaient dans les bus, ils apprenaient qu'ils étaient orientés dans des centres différents. » Pour tenter d'accompagner les habitants du bidonville dans ce gigantesque brouillard d'incertitudes, hier, une cinquantaine d'avocats volontaires circulaient dans les allées, feuilles blanches et stylos en main. Il s'agit de faire remplir aux exilés des formulaires clarifiant leur situation et qu'ils pourront présenter aux associations en charge des CAO où ils seront accueillis. Ou de permettre à ceux qui risquent de se faire arrêter par la police de revendiquer tout de suite leur droit à un avocat et de préciser rapidement leur statut actuel.

« J'irai là où ils veulent que j'aie, confie Ismaïl, devant la porte de la cabane de Max, l'échine courbée par la fatalité et la fatigue. Je ne peux pas choisir le pays où je trouverai refuge. J'ai choisi pour ma vie lorsque j'ai fui la guerre, mais là on ne me laisse pas la liberté de choisir. »
Calais (Pas-de-Calais), envoyé spécial.

ARTICLE N° 7

l'Humanité

l'Humanité

Cuisine, lundi 24 octobre 2016

Quand la droite veut doubler l'extrême droite

Tania Meller

passerelles Le plan de répartition des migrants de la « jungle » de Calais sur l'ensemble du territoire est prétexte à une surenchère chez certains à droite. Patron par intérim du parti « Les Républicains », Laurent Wauquiez se retrouve à imiter le maire FN de Hénin-Beaumont.

À peine installé, un lieu d'accueil de réfugiés par des associations à Saint-Dalmas-de-Tende (Alpes-Maritimes), près de la frontière italienne, a été démantelé jeudi dernier. Il avait été créé deux jours plus tôt par des associations des Alpes-Maritimes - un département qui refuse tout accueil de migrants - à travers le collectif Solidarité Roya-Frontière franco-italienne.

La charte du FN : « Ma commune sans migrants »

C'était sans compter les présidents « Les Républicains » (LR) du conseil départemental Éric Ciotti et de la région Paca Christian Estrosi qui, quoique opposés localement, avaient immédiatement demandé le démantèlement de ce lieu, installé dans un ancien centre de colonies de vacances de la SNCF. Le 22 septembre, le département des Alpes-Maritimes, à majorité LR, avait voté une motion pour s'opposer à l'accueil de migrants en transit à Calais. De son côté, la préfecture n'a identifié à ce jour aucun lieu dans le cadre de ses obligations issues du plan gouvernemental de fermeture de la « jungle » de Calais. De 7 000 à 10 000 migrants doivent être répartis dans des centres d'accueil sur tout le territoire français. En l'occurrence, droite et extrême droite se retrouvent volontiers pour refuser l'obligation. Au confluent des deux, le maire de Béziers, Robert Ménard, soutenu par le FN pour son élection, vient de faire adopter le principe d'un référendum local sur la présence de migrants. Le compte Facebook du Front national des Hautes-Pyrénées a divulgué les adresses des appartements devant recevoir des migrants. Dans les villes qu'il gère, le FN promeut une charte « Ma commune sans migrants », et le parti LR, sous la houlette de son président par intérim Laurent Wauquiez, refuse aussi largement, avec pétitions et rassemblements locaux, d'accueillir les migrants.

« C'est une folie de la part du gouvernement de vouloir multiplier des Calais partout en France », a déclaré le président d'Auvergne-Rhône-Alpes, quand bien même la région a accueilli 1 390 réfugiés sur les douze derniers mois, selon un décompte effectué par le Dauphiné libéré. Laurent Wauquiez se disait prêt, mi-septembre, à apporter une aide juridique aux communes refusant leurs obligations pour « engager des recours administratifs ou des référés-suspensions ». Xavier Bertrand, président (LR) des Hauts-de-France, a, lui, rapporté une anecdote : « Des militants m'ont demandé : "C'est quoi la différence entre la pétition de M. Wauquiez et l'association lancée par M. Briois (maire FN de Hénin-Beaumont - NDLR) ?" Eh bien, je n'ai pas su leur répondre. »

ARTICLE N° 8

l'Humanité

l'Humanité

Cuisine, lundi 24 octobre 2016

mode d'emploi du démantèlement, dès aujourd'hui, avec le départ de 60 bus

Les premiers bus quitteront dès ce matin la « jungle » de Calais pour prendre la route vers les centres d'accueil et d'orientation (CAO). Ces déplacements de quelque 150 autocars s'échelonneront tout au long de la semaine et seront suivis par le nettoyage systématique de la « jungle » occupée durant des années par les réfugiés. Les départs s'effectuent depuis le « sas », une sorte de hangar loué sur la zone industrielle, à 200 mètres du bidonville. À l'entrée, quatre files d'attente avec pictogramme signalant les adultes, les mineurs ou les familles, gérées par la Vie active, entre autres, attendent les exilés. On attend une forte affluence policière. Les personnes doivent faire la queue avant d'arriver dans un hall où elles sont accueillies par 15 agents de l'Ofii. Elles devront choisir entre deux régions de départ pour accéder à un CAO et porter le bracelet qui désigne leur point de chute. À ce moment-là, ces personnes seront envoyées dans une pièce gérée par la sécurité civile, où, sous une tente, on vérifiera leur identité avant de les embarquer dans les bus. Les réfugiés qui ne veulent pas aller dans un CAO sont libres de quitter la « jungle » pour aller où ils le désirent. On ne connaît pas le sort de ceux qui refusent les deux solutions.

ARTICLE N° 9



Le Figaro, no. 22458

Le Figaro, lundi 24 octobre 2016, p. 4

Société

Calais, vingt ans d'impasse migratoire

Depuis 1995, la ville fait face à l'afflux exponentiel de réfugiés.

de Mallevoüe, Delphine

SI L'ÉTAU migratoire enserre Calais jusqu'à l'asphyxie depuis deux ans, la ville connaît la pression de l'immigration clandestine depuis vingt et un ans. Une longue apnée, secouée de convulsions qui figent toute une région, son économie, sa population, qui constituent aussi un défi humanitaire et politique pour les pouvoirs publics depuis 1995. C'est l'année où commencent à arriver les premiers réfugiés : des gens qui fuient la Bosnie à la fin du conflit puis, en 1998, ceux qui fuient la guerre du Kosovo. Ils ne sont alors que 200 à Calais. Un hangar désaffecté d'Eurotunnel, de 27 000 m², leur est ouvert en 1999 : c'est le centre de Sangatte, géré par la Croix-Rouge.

Prévu pour 800 personnes, il doit rapidement faire face à un flot exponentiel de migrants, jusqu'à en accueillir 1 800. Trois ans plus tard, en 2002, alors que 70 000 migrants y ont transité au total, Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, décide sa fermeture pour « *mettre fin à un symbole d'appel d'air de l'immigration clandestine dans le monde* ». Grâce à un accord entre la France et le Royaume-Uni, deux tiers des exilés qui s'y trouvaient sont autorisés à s'installer en Angleterre, tandis que le dernier tiers demande l'asile en France.

Mais les migrants, notamment kurdes et afghans, continuent à arriver. Et, comme en témoignent tous les Calaisiens, « *il se recrée plein de petits camps* », se souvient Frédéric Van Gansbeke, président du Collectif des entreprises et des commerces du Calais. Dans des squats du centre-ville, aux alentours de la commune, dans des blo-ckhaus et des forêts, raison pour laquelle le terme « jungle » - venu de « jangal », « forêt » en persan et en pachoune - apparaît. Cette première « jungle », proche du port de Calais et comptant jusqu'à 700 migrants, est démantelée en septembre 2009 par Éric Besson, ancien ministre de l'Immigration.

La fréquentation de migrants baisse alors pour s'établir entre 300 et 500 en transit chaque année à Calais. Mais les « jungles » et squats se reconstituent sans cesse et, en raison de l'instabilité croissante en Afrique et au Proche-Orient, le nombre de migrants augmente de plus en plus, jusqu'à exploser en 2014 pour passer de 200 à 700. Après avoir essayé seule « *pendant des années de réguler le phénomène avant qu'il ne s'amplifie* », constate alors la maire (LR) de Calais, Natacha Bouchart, la Ville se sent « *impuissante* » face à l'ampleur de cette population qui « *se redéploie éternellement* ». L'élue fait de nombreux appels du pied à l'État, accuse son « *inertie* », celle de l'Europe, mais aussi « *les centres de rétention qui finissent toujours par les relâcher* », les filières des passeurs qui « *se sont considérablement organisées* » et la présence des No Borders, ces activistes partisans du zéro frontière, qui organisent la sédentarisation des migrants sur les camps.

En mai 2014, la municipalité et la préfecture du Pas-de-Calais engagent ensemble le démantèlement de trois camps où règnent une insalubrité et une insécurité rares, représentant environ 550 migrants afghans, syriens, libyens, éthiopiens, érythréens et palestiniens. Puis, en juillet, c'est au tour du principal camp de la ville d'être évacué. Encore une fois, les campements se recréent. Les intrusions massives au port pour embarquer sur les ferries et gagner l'Angleterre se multiplient, tout comme les rixes entre clans de passeurs ou groupes qui se disputent le contrôle de territoires. L'été 2014 est une succession d'affrontements. Quelque 500 migrants vivent sur la « jungle » Tioxide, un site industriel près du port. Les intrusions à bord des camions qui arrivent pour embarquer vers la Grande-Bretagne se répètent chaque jour, chaque nuit.

1 500 réfugiés dans des conteneurs

En septembre, face à une population qui monte alors à 1 300 migrants, la maire de Calais demande au ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, la création d'un centre d'accueil de jour pour gérer l'afflux. C'est le centre Jules-Ferry, toujours en place sur l'actuelle « jungle » de Calais. Autour du bâtiment, s'étend un terrain municipal d'une vingtaine d'hectares, que la mairie met à la disposition des migrants. En mars 2015, tous les exilés éparpillés dans le Calaisis sont poussés à s'établir sur ce terrain vague. En juin, ils sont environ 3 000. Les tentatives de passage au port et à Eurotunnel se multiplient, la sécurisation des deux sites augmente, notamment avec l'édification de hautes clôtures barbelées et un important renfort policier. Les forces de l'ordre passent de 600 à l'été 2015 à 2 000 fin 2015. Des accords politiques, pris depuis septembre 2014, entre les gouvernements français et britannique développent la coopération des deux États sur le dossier migratoire, sur le plan financier et policier. Le bidonville de Calais est de plus en plus dense.

À l'hiver 2015, l'État met en place le centre d'accueil provisoire, où 1 500 personnes sont logées dans des conteneurs, jouxtant le centre d'accueil Jules-Ferry. Parallèlement, il ouvre des centres d'accueil et d'orientation (CAO) partout en France. Au bénéfice de ces infrastructures, l'État entreprend peu à peu de réduire la « jungle », notamment en démantelant, en mars 2016, la zone sud du bidonville. Une grande partie des réfugiés chassés s'installent dans la zone nord, qui, avec les nouveaux arrivants, atteint 6 500 à 10 000 migrants, selon les sources préfectorales ou associatives, en octobre 2016. Parmi eux, vivent 1 300 mineurs étrangers isolés, selon un récent comptage de France Terre d'Asile. C'est la confusion sur leur prise en charge - en négociation avec la Grande-Bretagne - qui a fait repousser la date du démantèlement « entier » du campement, annoncé en septembre dernier. Il doit finalement avoir lieu ce lundi.

ESMAIL, 33 ANS, NIGÉRIEN, EX-OUVRIER DE PIPELINE
«JE VAIS MONTER DANS LES BUS,
MAIS SI C'EST POUR GUÉRET, JE DESCENDS»

«Je n'ai pas trop confiance. Je suis déjà allé en centre d'accueil et d'orientation (CAO) l'an dernier, et j'ai été expulsé vers l'Italie. Je suis monté dans un bus de la "jungle" pour un CAO à Guéret (Creuse), en novembre 2015. J'étais arrivé dans la jungle deux mois avant, après avoir été ouvrier sur les pipelines une dizaine d'années en Libye, que j'ai quittée à cause des événements.

«J'ai voulu déposer une demande d'asile. Mais mes empreintes étaient en Italie, j'ai été renvoyé là-bas en juillet [contrairement aux promesses des représentants de l'Etat dans la jungle, ndr], après avoir passé vingt-cinq jours en rétention. Je n'avais rien. Mon portefeuille, mes papiers, mon sac étaient dans ma chambre, à Guéret. Je suis revenu comme j'ai pu, c'était compliqué, j'ai pris le train sans billet. Les agents de l'Office de

protection des réfugiés et apatrides que j'ai rencontrés dans la jungle disent qu'il ne faut pas s'inquiéter, que la loi a changé, on ne renvoie plus les "dublinés" [la loi n'a pas changé : l'Etat laisse entendre qu'on ne renvoie pas les migrants depuis les CAO mais qu'on continue à le faire depuis Calais]. Je suis inquiet, car même si ça a changé, toutes les préfectures ne le respectent pas. Je pense que ça dépend des régions, si les habitants sont accueillants. En tout cas, je ne peux pas compter sur ce qu'on me dit dans la jungle. S'ils veulent encore m'expulser, j'essaierai de me défendre, d'expliquer ce qu'on m'a dit ici. Je vais monter dans les bus, mais si c'est pour Guéret, je descends. Ce n'est pas que je déteste Guéret, mais je me méfie de leur préfecture.»

Recueilli par H.S.

Photo AIMÉE THIRION



CALAIS

Le live de la «jungle»

Par
HAYDÉE SABÉLAN
 Envoyée spéciale à Calais

C'est le plus joli moment de la journée de dimanche.

Au soleil, chemin des dunes, à la périphérie de Calais, un jeune Soudanais s'approche, un petit carnet à spirales et un stylo à la main. Une bonne bouille, l'œil qui pétille. Il fait semblant de griffonner quelque chose puis plante son regard dans le vôtre: «Jungle? Yes? Where are you from? Hmm? Where from?» Il se moque de nous, et il a raison. Des photographes partout, parfois postés à plusieurs sur les buttes qui entourent la «jungle». Des carnets, des stylos, des micros, des caméras dans tout le bidonville, avec parfois des gardes du corps pour entourer les journalistes télé. Des Espagnols, des Britanniques, des Allemands, des Canadiens, des Qataris, des Américains... Plus de 50 journalistes sillonnaient la «jungle» dimanche, et ils devraient être environ 500 ce lundi. Un cirque médiatique pour servir une opération de «mise à l'abri» d'environ 7000 réfugiés qui vont être transportés et relégués un peu partout en France. Le tout devant être bouclé en seulement trois jours.

Alors que le démantèlement du bidonville débute ce lundi sous l'œil de nombreux journalistes, les migrants se questionnaient sur leur avenir, dimanche.

À l'entrée d'une cour, des Soudanais regardent passer des cameramen asiatiques et lancent un sonore «Ni-hao!». À part cette effervescence médiatique inhabituelle, rien dans la «jungle» ne laisse voir qu'un départ s'annonce. Sous les tentes érythréennes, dans les caravanes kurdes, on prépare les repas, comme si de rien était, et à la plateforme Jules-Ferry, on distribue les sachets

de nourriture comme d'habitude. Dans la «jungle», la vie continue. L'ambiance est calme, même si certains racontent que des bagarres ont eu lieu pendant la nuit, et qu'ils sont

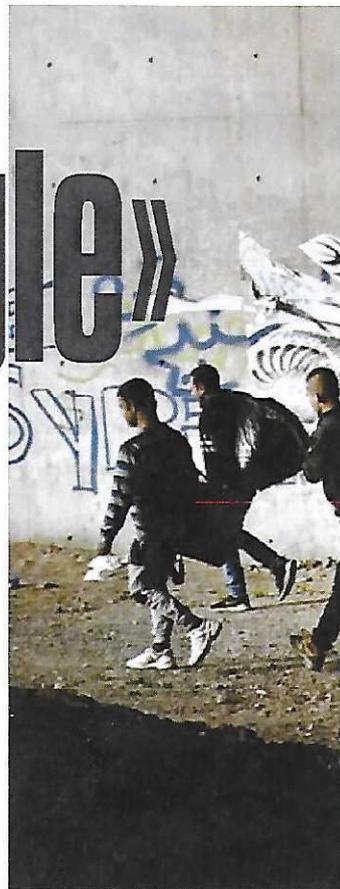
contents de partir. Mais dans les conversations, on perçoit partout les inquiétudes. Adam Nureddine, 23 ans, Soudanais: «On est content de quitter la jungle, pour demander l'asile ici et pour étudier. Mais on a peur à cause de nos empreintes digitales prises en Italie. On a peur d'y être renvoyés. Il y a des discrimina-

tion envers les étrangers là-bas.» Nathalie, gérante d'une société de formation et bénévole à l'Auberge des migrants, est assise parmi les exilés soudanais, devant «Fox», qui prépare le repas avec énergie, et «Teacher», ainsi nommé parce qu'il

est prof d'informatique: «Ceux qui veulent monter dans les bus sont très inquiets et manquent d'information. Nous, on leur explique qu'ils ne sont pas seuls, il y a des bonnes volontés dans toute la France. A ceux que je connais, j'ai donné mon numéro, et les autres peuvent aussi entrer en contact avec nous via la page Facebook: "Info CAO Refugees". Ils ne sont pas coupés de nous parce qu'ils quittent la "jungle".»

Et puis il y a tous ceux qui ne savent pas quoi faire. «Je tente d'aller en Angleterre jusqu'à la dernière minute, jusqu'à mon dernier souffle. Parce que mon cousin vit là-bas. Si ça ne marche pas, je finirai par monter dans un bus. Mais j'ai peur, parce que j'ai mes empreintes en Italie, et j'ai peur qu'on me renvoie là-bas», raconte un homme. Il continue à espérer: parmi le groupe, un homme est passé en Angleterre la nuit même. «Il nous a appelés ce matin», se réjouit Teacher.

Au nord de la «jungle», à l'entrée du centre Jules-Ferry, où sont distribués les repas, dispensés les soins, et où logent certaines femmes, la pression médiatique monte d'un cran. Chacun attend son tour, pour suivre une maraude de travailleurs sociaux censés expliquer aux migrants comment se déroulera l'opé-



ration. Trois à quatre médias par maraude, autant dire que les migrants approchés ne doivent pas être effrayés... Représentant des pouvoirs publics, Serge Szarzynski, directeur départemental de la cohésion sociale, est là en personne. «On n'a pas perçu d'agressivité», répond-il à une question d'un journaliste. Au lieu de la maraude pro-



**MOHAMMED, 38 ANS, SOUDANAIS, ANCIEN BERGER AU DARFOUR
«C'EST UNE BONNE CHOSE DE NOUS METTRE À L'ABRI»**

«On accepte ce que le gouvernement décide. On se soumet, on n'a pas le choix. Il veut détruire la "jungle", c'est une bonne chose de nous mettre à l'abri ailleurs, sous un vrai toit, au chaud et, surtout, loin des passeurs et des voleurs. Ils ont dit que 3 000 personnes partiraient le premier jour, et 2 000 le deuxième. Moi, j'espère partir lundi. Ils ont dit qu'on pouvait rester ensemble par groupes d'amis, mais je suis inquiet, je ne sais pas si ce sera possible [selon le ministère de l'Intérieur, les groupes d'amis ne seront pas séparés, ndlr].

«Dans cet endroit à l'écart du camp [un petit groupe de cabanes isolé, près d'une mosquée, ndlr], nos amis calaisiens viennent nous voir tous les jours, on est ensemble. Même si on n'a pas un bon lit, on se connaît, comme une famille. Tous les gens que vous voyez ici, ils ont perdu des proches, attaqués par les milices Jénjawid ou bombardés par les forces gou-

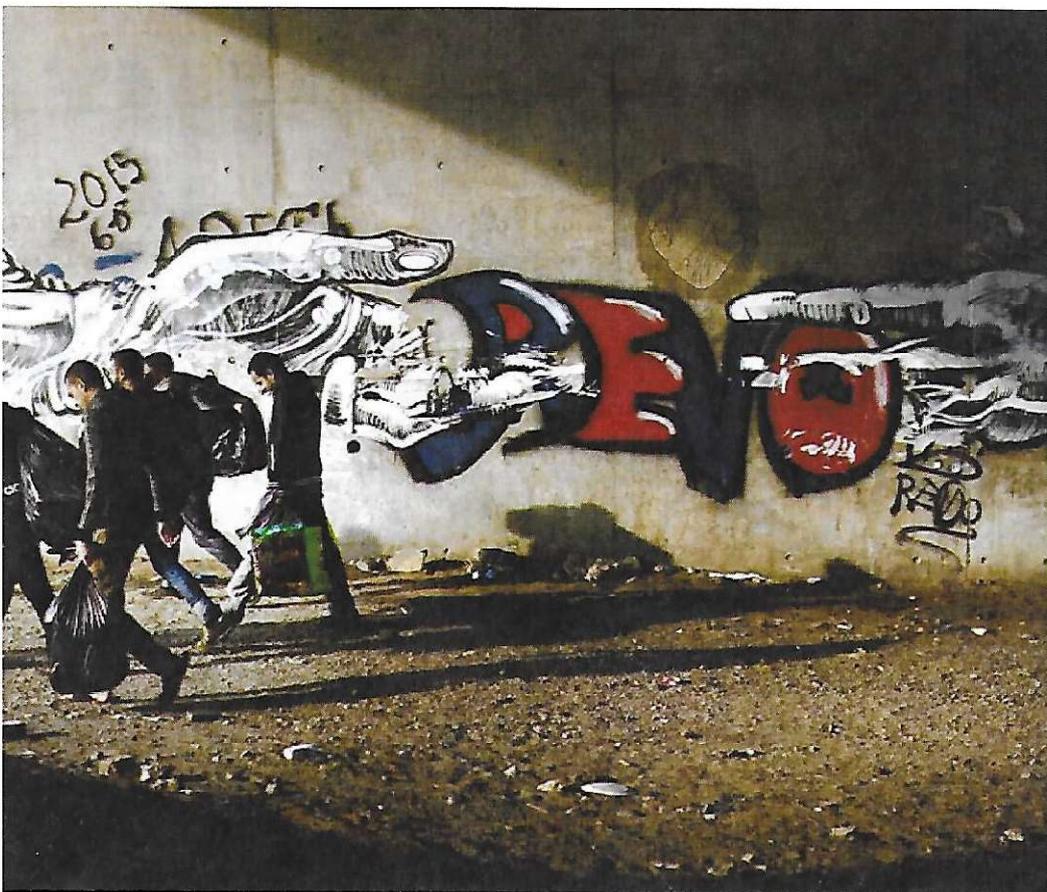
vernementales soudanaises. On a tous souffert, et la peine est moins lourde à porter ensemble. Au Soudan, on dit: "si tous meurent, la mort est une fête". C'est-à-dire que, entre ceux qui ont le même malheur, la solidarité allège la souffrance. «Ma tristesse est ancienne, elle a commencé quand j'ai quitté ma famille, mon pays, ma maison, il y a plus de trois ans. J'ai perdu mon frère, des amis, des voisins. J'ai laissé derrière moi ma femme enceinte. Mon fils est né depuis, je l'ai su par mon frère. La dernière fois que j'ai eu des nouvelles, c'était il y a un an. Je ne sais pas où sont ma femme et mon fils. Je veux pouvoir les faire venir. Je suis à Calais depuis quarante-huit jours. Lorsque j'étais à Paris, j'ai appelé un ami, qui m'a dit "va à La Chapelle". Et à La Chapelle, on m'a dit que le meilleur endroit pour m'abriter, manger et dormir, le temps de ma procédure d'asile, c'était Calais.»

Recueilli par H. S.

**ZIDANE*, 66 ANS, BÉDOUIN APATRIDE DU KOWEÏT
«MA FILLE, MON FILS ET MA FEMME SONT DÉJÀ EN ANGLETERRE»**

«L'Angleterre, je suis prêt à y aller à la nage, mais si on m'oblige à monter dans un bus pour m'emmener dans un centre de réfugiés quelque part en France, je m'adapterai. Je ne me battrais pas pour l'empêcher, je ne peux pas utiliser la force. Je partirai, et puis je reviendrai à Calais. Je n'ai pas peur d'être expulsé quelque part, parce que je n'ai pas d'empreintes digitales dans un autre pays, mais j'ai peur qu'on ne me laisse pas sortir du CAO [centre d'accueil et d'orientation] ou qu'on m'arrête en centre-ville et que je ne puisse pas repartir. «Et puis je n'ai aucune idée de ce qui va se passer après, quand je reviendrai à Calais. Si le camp est détruit, où vivre? Si je retourne au Koweït, je suis mort. J'ai participé à des manifestations et je suis recherché. J'ai manifesté parce que nous, les "Bidoune", nous sommes sans identité, et sans droits là-bas. Quand le recensement a eu lieu en 1965, nous étions dans le désert. Depuis, nous sommes sans papiers, et nos enfants aussi. À l'hôpital, on ne nous soigne pas, on nous laisse mourir. Ma fille, mon fils et ma femme sont déjà en Angleterre, ils sont passés pour 6 500 livres [7 300 euros, ndlr] chacun. Je devrais avoir droit à une réunification familiale, mais les Britanniques ont mis une condition: que je sois à la charge de mon fils, que j'habite avec lui. Je ne veux pas, donc je passe par mes propres moyens.» Recueilli par H. S.

*Le prénom a été modifié.



**HELEN*, 23 ANS, ÉRYTHRÉENNE, SERVEUSE
«LA "JUNGLE" ME FAIT PEUR»**

«On ne sait pas bien quoi faire. Quitter Calais pour aller dans un autre pays, comme l'Allemagne, ou monter dans un bus pour aller ailleurs en France, puis attendre quelque temps là-bas avant de revenir ici pour passer en Angleterre? Mais où vont ces bus? On ne sait pas. Je suis enceinte de cinq mois, et je suis ici depuis trois mois avec mon mari. Nous nous sommes rencontrés au Soudan, dans un café où je travaillais, et nous avons traversé la Méditerranée ensemble. Il est toujours avec moi car la "jungle" est un endroit qui me fait peur, il n'y a pas de loi ici. Je ne sors presque jamais de la tente, et je ne sors qu'en sa compagnie. La nuit, on attend les camions pour monter à l'intérieur.

«Ci, tout est difficile, je vis sous la tente, il n'y a pas vraiment de sanitaires, et la nuit, j'ai toujours froid. De plus, la police lance des gaz lacrymogènes à cause des gens qui essaient d'arrêter la circulation pour monter dans les camions sur la rocade qui longe le camp. On veut aller en Angleterre parce qu'il y a du travail, et parce que mon mari connaît déjà l'anglais. Si on va en Allemagne, on sait que ce sera difficile, on n'a pas d'argent, et on se fera débarquer du train à chaque contrôle. En tout cas, s'il faut partir, on partira.» Recueilli par H. S.

*Le prénom a été modifié.

mise, on assiste à un bref échange entre une travailleuse sociale et un jeune Afghan, qui se dit «heureux de quitter la "jungle"», et qui la remercie. La jeune femme lui indique qu'il pourra partir avec un groupe s'il le souhaite, et que les amis ne seront pas séparés. Mais ses amis, eux, rigolent et demandent: si on ne connaît pas un bon passeur.

Jawid aussi vise toujours l'Angleterre. Le frère de 14 ans du jeune Afghan est mort le 16 septembre, percuté sur la rocade. C'est Mehdi Dimpre, de l'association le Reveil voyageur, croisé sur la rue commerçante du bidonville, qui rapporte les propos du jeune homme: «Comme un tas de gens, Jawid ne cesse de me répéter "je ne veux pas aller dans le

bus." Et surtout, il n'arrête pas de demander "est-ce qu'il y a un endroit pour moi?"» Tous savent qu'ils risquent le centre de rétention s'ils restent à Calais. Nathalie: «Ceux qui veulent toujours passer en Angleterre vont repartir sur un chemin d'errance.» Dans le grand spectacle en mondovision qui se prépare, tous les Jawid sont, eux, hors champ.

Des migrants quittent la «jungle» avec quelques effets personnels, dimanche. PHOTO EMILIO MORENATTI AP

ARTICLE N°11



Libération

Evènement, lundi 24 octobre 2016, p.4

Démantèlement de la «jungle» : une opération à cinq inconnues

Le plan d'évacuation de la jungle et ses répercussions comportent de potentiels risques ou effets pervers.

Sylvain Mouillard

Vider, en dix jours, un imposant bidonville, en offrant à chaque habitant une solution de relogement partout en France. Le pari de François Hollande et de son ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, est osé. Car cette cité informelle, située à la périphérie de Calais, concentre depuis une vingtaine d'années une bonne partie des enjeux migratoires sur le territoire métropolitain. Ils sont aujourd'hui entre 6 500 et 8 000 exilés, selon les estimations, à vivre dans la «jungle». La plupart sont arrivés là avec l'idée de rejoindre le Royaume-Uni. Certains ont renoncé à ce dessein, mais pas tous. Ce qui complique le projet des pouvoirs publics, présenté comme «humanitaire» et visant à «mettre à l'abri», alors que l'hiver approche, ces migrants originaires du Soudan, d'Afghanistan ou encore d'Erythrée, puis à leur permettre d'obtenir l'asile en France. Certaines associations redoutent même un coup de communication et alertent sur les risques d'une initiative tournant à l'opération «sécuritaire».

Les irréductibles

Bernard Cazeneuve souhaite proposer un relogement à l'ensemble des habitants du bidonville dans les quelque 280 centres d'accueil et d'orientation (CAO) créés depuis septembre partout dans le pays. Mais quel sort sera réservé à ceux qui préféreront rester dans le Calais pour tenter de rejoindre le Royaume-Uni ? Ils seraient, selon Christian Salomé, de l'association l'Auberge des migrants, «entre 1 500 et 2 000». Un chiffre qui semble avoir baissé ces dernières semaines. Une enquête réalisée en septembre par plusieurs associations estimait que la moitié des habitants de la jungle ne souhaitaient pas rester en France. D'importants efforts ont été fournis pour informer les migrants de leurs droits, notamment par les équipes de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

La sécurisation de la frontière, même si les passages vers le Royaume-Uni sont repartis à la hausse ces derniers temps, ainsi que la position très dure des autorités britanniques pourraient aussi avoir incité certains exilés à renoncer à leur rêve d'outre-Manche. Les derniers irréductibles seront un enjeu clé du démantèlement. Christian Salomé craint qu'«au bout de quelques jours, quand les journalistes seront moins présents» dans la lande, une «chasse aux exilés» soit menée par les forces de l'ordre. Selon lui, un millier de places auraient été réservées dans les centres de rétention administrative (CRA) du pays. Une stratégie d'arrestation déjà pratiquée par les autorités il y a un an, mais aux résultats incertains. 95 % des personnes enfermées avaient été libérées au bout de quelques jours. «On n'éloigne pas du territoire un Afghan ou un Darfourien», résume Salomé.

Le Calais après l'évacuation

La destruction de la jungle débutera dès mardi. Bernard Cazeneuve en a fait une question de principe et d'image : «Calais, c'est fini.» D'importantes forces de police et de gendarmerie auront pour mission d'empêcher la reformation d'un campement. Sans compter les risques de débordement violent avec les 150 à 200 militants No Border, qui prônent l'abolition des frontières. S'il veut empêcher la création de nouveaux bidonvilles, le ministère de l'Intérieur reconnaît aussi que la région, située à 25 kilomètres des côtes anglaises, restera forcément un point d'attraction pour les exilés. D'où la mission confiée à deux experts pour déterminer quelles structures d'accueil ou d'orientation l'Etat peut laisser en place dans le secteur. Selon plusieurs sources, des migrants effectuent déjà des repérages pour trouver des nouveaux terrains.

La prise en charge des mineurs

Ils sont près de 1 300 enfants et adolescents à vivre dans la jungle de Calais. Du fait de leur minorité, ils doivent bénéficier d'une prise en charge spécifique. D'autant que près de 40 % d'entre eux, selon l'association France terre d'asile, ont de la famille au Royaume-Uni et peuvent donc prétendre à la procédure de regroupement familial. Mais les autorités britanniques rechignent pour l'instant à mettre en place un mécanisme permanent de transfert sur leur sol. Place Beauvau, on assure toutefois que les négociations «*avancent dans le bon sens*». 194 mineurs ont ainsi pu traverser la Manche la semaine passée (contre 70 depuis le début de l'année). Durant le démantèlement, les autres devront patienter dans les conteneurs du centre d'accueil provisoire situé dans le bidonville, en attendant un signe du gouvernement conservateur de Theresa May. Un bras de fer diplomatique qui se jouera sous l'oeil des médias britanniques.

Les comités d'«accueil» du FN

C'est une des grandes craintes du ministère de l'Intérieur : voir se multiplier les incidents autour des CAO qui accueilleront leurs premiers migrants cette semaine, notamment orchestrés par des militants du Front national. Dimanche, la députée frontiste Marion Maréchal-Le Pen a manifesté avec une centaine de personnes près d'une petite commune du Vaucluse censée bientôt héberger des réfugiés de Calais. En face, ils étaient entre 400 et 500, derrière des pancartes «Amis, ouvrez-vous» ou «Le FN, ça sert aryan», à manifester leur soutien aux réfugiés. Un épisode qui illustre bien le dilemme de la place Beauvau. Même si l'accueil des migrants se passe bien dans la grande majorité des cas, il suffira de quelques dérapages pour que fument les critiques.

L'accompagnement dans les CAO

Le pari gouvernemental ne s'arrêtera pas une fois la jungle complètement évacuée. Car, sous réserve qu'une majorité de migrants accepte de rejoindre les centres d'accueil et d'orientation, il faudra ensuite s'assurer que ces personnes entrent bien dans la procédure de demande d'asile. L'Ofpra s'est engagé à procéder à des examens accélérés, dans un délai maximal de trois mois, afin de permettre la fluidité du système. Plusieurs questions restent néanmoins en suspens : comment seront traités les migrants «dublinés», c'est-à-dire ayant laissé des empreintes dans un autre Etat européen, en théorie compétent pour l'examen de leur demande d'asile ? La Direction générale des étrangers en France (DGEF) assure qu'une certaine «*souplesse*» sera réservée aux personnes «*vulnérables*», mais indique que les autres (les hommes seuls) seront invités, «*sans coercition*», à rejoindre le pays censé examiner leur dossier. Ce flou pourrait causer des blocages, voire dissuader des migrants de rester dans les CAO. Il suffit parfois d'un cas difficile pour que le bouche à oreille entraîne des départs massifs dans la nature, qui conduiront, in fine, à grossir les campements parisiens ou du nord de la France. Une statistique est à cet égard éclairante : sur les 6 000 personnes déjà orientées vers un CAO depuis la création de ces structures il y a un an, 2 000 y logent toujours, 2 000 ont rejoint un centre d'accueil pour demandeurs d'asile et 2 000 ont «*disparu*», de l'aveu même de la DGEF.

ARTICLE N° 12



Libération

Événement, lundi 24 octobre 2016, p. 5

Pari

David Carzon

Il y a un an quasiment jour pour jour, *Libération* publiait l'appel de 800 cinéastes, écrivains, philosophes, chercheurs, intellectuels pour demander au gouvernement un large plan d'urgence pour «*sortir la jungle de Calais de l'indignité dans laquelle elle se trouve*». Il aura donc fallu un an pour enfin voir se mettre en place des moyens destinés à trouver une solution pérenne à ce bidonville en constante expansion. Jusqu'à présent, le gouvernement assurait que toute mise en oeuvre d'un plan à long terme d'accueil pour migrants ne ferait que créer un appel d'air pour d'autres réfugiés. Il aura fallu un an pour changer de logiciel. Enfin. Pourtant, c'est la crainte inverse qui fait jour, un sentiment de précipitation qui remplace un constat d'indifférence : pourquoi concentrer sur trois jours un démantèlement qui aurait pu s'étaler dans le temps ? Les écueils de ce timing serré sont nombreux : mobilisation des No Border, attitude de réfugiés en manque d'informations sur la procédure et toujours résolus à passer au Royaume-Uni pour certains, risque de violences autour des centres d'accueil... D'autant que cette opération, à hauts risques comme beaucoup le prédisent, se jouera sous l'oeil des caméras et des journalistes du monde entier. Un côté *Loft* dont on ne sait s'il permettra de garantir une forme de transparence, surtout en cas de débordements, ou s'il servira la com d'un gouvernement décidé à montrer qu'il agit. Ce démantèlement relève d'un pari à inconnues multiples même en cas de succès. Parce que s'occuper de Calais, c'est s'attaquer à l'aval du problème avant l'amont, les dispositifs de premier accueil en France n'étant toujours pas à la hauteur des enjeux. C'est pourtant une des conditions nécessaires pour éviter la reconstitution de camps sauvages. A Calais ou ailleurs.

Calais, le jour J du démantèlement

— L'évacuation de la « jungle » débute ce matin et se prolongera toute la semaine, pour répartir dans toute la France les 6 486 migrants recensés.

— Une opération à haut risque pour le gouvernement, pris en tenaille entre d'un côté une partie de l'opposition et de la population hostiles aux migrants, de l'autre les associations humanitaires et des activistes anarchistes.

La main sera sans doute fébrile, dans le PC de coordination, au moment d'appuyer sur le bouton de top départ. Le démantèlement de Calais, gigantesque opération, sans précédent, qui débute ce matin, est observé de toute part : les associations sont très vigilantes sur le traitement digne des 6 500 migrants présents dans le plus grand bidonville de France et les institutions protectrices des libertés soucieuses de jouer leur rôle. Une partie de l'opposition qui refuse l'accueil des migrants attend le moindre faux pas tandis que des militants radicaux « No Border » vont quant à eux tenter de s'interposer...

Le gouvernement a ainsi pris le temps de tout régler dans les moindres détails. Quelque 7 500 places dans 287 centres d'accueil et d'orientation (CAO) ont été mobilisées partout sur le territoire pour répartir les exilés. Seules la Corse et l'Île-de-France ne sont pas concernées. Dès aujourd'hui, 60 bus seront affrétés pour environ 2 500 personnes, puis 45 demain, 40 mercredi... Une logistique colossale, encadrée par 1 250 policiers et gendarmes pour éviter tout débordement (*lire dans le détail sur la-croix.com*)

Entre la sortie du bidonville et le départ vers les CAO, un sas a été organisé dans un hangar de 3 000 m². Quatre files d'attente seront créées, séparant les majeurs, les mineurs isolés, les familles et les personnes vulnérables nécessitant des soins (suivies par MSF). Les migrants se verront proposer au choix deux destinations, dans des régions différentes. L'exécutif a cherché à tout prévoir pour éviter les critiques. L'opération, « *résolument humanitaire* » aura lieu « *en transparence* », promet le ministre de l'intérieur. Seront présents sur place le défenseur des droits, le contrôleur des prisons et la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). Il a



Lundi dernier, la police notifie aux migrants leur évacuation avant le démantèlement de la « jungle » qui débute ce matin. Picture Alliance/DPA/Abaca

Une logistique colossale, encadrée par 1 250 policiers et gendarmes pour éviter tout débordement.

également fallu répondre au mécontentement des associations, inquiètes de la gestion de l'après-démantèlement, et notamment du devenir des 2 000 places d'hébergement proposées sur place dans des conteneurs ainsi que l'ancien centre de loisirs Jules-Ferry réservé aux femmes et aux enfants. Une forme de mise à l'abri devrait être maintenue dans la région, sans doute à l'écart de Calais. « *Le dispositif ne pourra pas être à l'identique. Il convient de tenir compte des situations d'urgence, mais sans encourager le retour des gens et des réseaux de passeurs* », insiste-t-on au ministère de l'intérieur.

Une avancée savourée comme une petite victoire par les organisations les plus remontées contre le plan initial du gouvernement. « *C'est le résultat de la pression que nous avons exercée* », se félicite Laurent Giovannoni, responsable asile du Secours catholique. L'association, à l'origine d'un recours en référé liberté contre l'évacuation, avec Emmaüs, L'auberge

repères

Le cas des mineurs isolés

1 291 mineurs isolés vivent dans le bidonville, dont 500 affirment avoir de la famille en Grande-Bretagne, selon France Terre d'asile. 95 % d'entre eux veulent passer en Angleterre, mais seule une partie a une chance d'obtenir un rapprochement familial.

Les autorités britanniques seraient engagées sur « un objectif de 600 transferts au moins » assure une source proche du dossier à l'AFP. La semaine dernière, 75 ont été accueillis.

des migrants et neuf autres associations, n'avait certes pas obtenu gain de cause. « *Mais nous ne regrettons rien. À présent, toutes nos délégations sont sur le pont pour renforcer l'accueil et l'écoute dans les CAO, de manière à éviter les discours de rejet et de peur* », poursuit Laurent Giovannoni. Les ONG restent très vigilantes. « *Nous ne voulons pas voir les mi-*

L'examen de leurs dossiers s'accélère désormais. « Nous avons mené 600 entretiens au total, et cette semaine 194 mineurs auront quitté Calais pour la Grande-Bretagne », explique Pierre Henry, directeur général de France Terre d'asile (FTDA) mandaté par le gouvernement français.

Ceux qui n'ont pas de proches outre-Manche seront répartis en France dans des centres « transitoires » financés dans l'immédiat par l'État. La négociation est en cours avec les départements pour leur prise en charge future (coût annuel estimé à environ 30 000 € par mineur).

grants qui refusent d'aller dans les CAO placés en centre de rétention administrative », souligne Florent Guéguen, directeur général de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars). Or le gouvernement ne s'est pas engagé sur ce point. « *Dans les cas où des migrants s'opposeraient violemment, à l'appréhension des forces de l'ordre, des vérifications d'identité pourront être effectuées* », confirme Raphaël Sordini, directeur de l'asile à la Direction générale des étrangers en France (DGEF). En attendant de voir comment les choses prennent tournure, le gouvernement met en avant la méthode douce. Il table sur 8 000 éloignements volontaires cette année. « *Nous avons décidé de doubler l'aide au retour* », précise Didier Leschi, directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration. Plus de 400 dossiers de départ ont ainsi été instruits concernant des Afghans, des Pakistanais et des Kurdes d'Irak présents à Calais.

Jean-Baptiste François

ARTICLE N° 15

LA VOIX DU NORD

La Voix du Nord

Toutes éditions

Lundi 24 octobre 2016, p. 3070

« **Ce démantèlement est un devoir humanitaire pour notre pays** »

Recueilli par Hervé FAVRE hfavre@lavoixdunord.fr Paris.

-Le démantèlement de la «jungle» de Calais commence ce matin. Combien de temps vous donnez-vous pour le terminer? «Ce démantèlement est un devoir humanitaire pour notre pays. Il est l'aboutissement d'un engagement constant de l'État depuis deux ans à Calais, aux côtés des élus locaux et des associations. Il répond donc à la fois à une urgence, mais aussi aux attentes d'une ville et de ses habitants qui font face depuis plus de quinze ans à une crise migratoire d'une grande envergure. Il se fera en une fois. Nous prendrons le nombre de jours nécessaire pour le réussir.» -Que répondez-vous aux associations qui contestent le caractère humanitaire de l'opération ? « Ces associations sont invitées, comme toutes les autres, à constater la réalité de cette mise à l'abri. Le tribunal administratif de Lille a par ailleurs reconnu que l'État avait mobilisé sur le territoire national un nombre de places en centres d'accueil et d'orientation (CAO) supérieur au nombre de personnes présentes sur le campement. Le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies a lui aussi salué notre décision. Avec Emmanuelle Cosse (ministre du Logement) nous souhaitons la présence d'observateurs: le HCR, le Défenseur des droits, la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, la Commission nationale consultative des droits de l'homme délégueront leurs représentants sur place. Chacun doit pouvoir témoigner de ce que nous faisons.» -Que ferez-vous avec ceux qui refuseront de monter dans les cars? «Je suis convaincu que la quasi-totalité des migrants accepteront la solution humanitaire de mise à l'abri que nous leur proposons, car c'est pour eux le chemin le plus court vers le statut de réfugié dont ils relèvent et vers une vie normale, à laquelle ils aspirent après avoir fui les guerres et les persécutions. Personne ne pourra rester sur le site à terme, en vertu de l'arrêté pris vendredi par la préfète du Pas-de-Calais.» -Ne craignez-vous pas des actions de militants No Borders? «Les No Borders sont des cyniques qui instrumentalisent la misère d'hommes et de femmes désespérés. Leur démarche ne relève pas d'une logique humanitaire. Nous ne les laisserons pas compromettre une opération digne de mise à l'abri et nous avons mobilisé les policiers et les gendarmes nécessaires, que je remercie pour leur engagement. Force restera à la loi.» -Comment pouvez-vous garantir que les campements ne se reformeront pas très vite comme après la fermeture de Sangatte en 2003? «Calais ne va pas changer de position géographique. Mais nous avons une stratégie globale pour éviter qu'un point de fixation ne se reforme. Ce n'était pas le cas en 2003 pour Sangatte qui n'était qu'une opération de dispersion à court terme. D'abord, pour décourager les passeurs sans scrupules d'orienter les migrants vers Calais, nous avons rendu la frontière étanche en sécurisant le tunnel, le port et aujourd'hui la rocade. Ensuite nous menons une politique ferme et efficace de lutte contre les filières d'immigration clandestine vers le Royaume-Uni: 33 ont été démantelées depuis le début de l'année. Enfin nous allons maintenir une présence policière conséquente après le démantèlement.» -Des maires dont les communes vont recevoir des migrants protestent contre cette obligation imposée par l'État. La démocratie est-elle respectée dans cette affaire? «On ne peut pas d'un côté exiger de l'État qu'il prenne ses responsabilités, et de l'autre le lui reprocher. L'accueil des réfugiés est de la responsabilité de l'État et le gouvernement fait son travail en assumant cet accueil et en le finançant entièrement. Les maires sont bien entendu consultés et associés par les préfets, qui les rencontrent régulièrement et leur rappellent le caractère transitoire des CAO. Quelques-uns tentent d'organiser des référendums locaux

illégaux, mais la majorité des maires joue le jeu de la solidarité nationale.» -Comme Nicolas Sarkozy, Alain Juppé veut renégocier s'il est élu les accords du Touquet pour un retour de la frontière à Douvres. N'est-ce pas la meilleure solution? «Je pense que c'est une mauvaise idée. Remettre en cause les accords du Touquet en déplaçant la frontière côté anglais reviendrait à rouvrir la frontière que nous avons fermée à Calais, et donc à donner un puissant signal aux passeurs et aux migrants d'y revenir en masse. Il faudrait alors tout reprendre de zéro.»

ARTICLE N° 16

LA VOIX DU NORD

La Voix du Nord

Toutes éditions

Lundi 24 octobre 2016, p. 4070

Hier, à J - 1 avant le démantèlement : convaincre les migrants de partir

PAR MARIE GOUDESEUNE calais@lavoixdunord.fr CALAIS.

«Vous aurez chaud, vous aurez une chambre et de quoi manger, vous reposer...» «Oui, mais personne ne nous dit exactement où on va aller!» C'est un dialogue entre une maraudeuse de la DDCS (1) mandatée par l'État et un jeune Soudanais pétri de doutes. Il a eu lieu hier, dans la «jungle», à la veille de son démantèlement. Avec, d'un côté, cette femme qui a pour mission de «convaincre les migrants de partir». Et de l'autre, ce jeune homme qui voudrait bien la croire, mais qui est un peu perdu. Ils semblent tous un peu perdus, à la veille de ce démantèlement. Nous croisons un Afghan bien décidé à «aller en Angleterre demain». Un autre, qui rêve de rejoindre Paris: «Non, on ne vous proposera pas Paris, parce qu'il y a déjà trop d'immigration là-bas», lui répond un maraudeur. «Alors je vais aller dans d'autres pays en Europe...» Beaucoup s'interrogent: «Mais si je pars en bus, je vais pouvoir faire des démarches pour aller en Angleterre? J'ai un frère et un oncle, là-bas!» «Est-ce qu'il faut que j'achète un ticket?» Face à eux, les équipes de maraudeurs répètent un seul et unique message: il ne faut pas rester à Calais. «Ici, personne ne va vous aider.» «Venez au hangar demain pour prendre un bus, car c'est fini, la jungle.» En revanche, aucun détail sur les destinations à rejoindre. Elles restent très vagues: deux régions de France seront proposées au choix à chaque migrant, sans préciser la ville ou le village où ils atterriront. Nous quittons les maraudeurs et rejoignons, dans son abri, un Pakistanais de 24 ans, demandeur d'asile en France et installé dans la «jungle» depuis six mois. Lui n'a reçu la visite d'aucun maraudeur. Il n'a aucune idée de la façon dont les choses vont se dérouler. Mais il pense que la fin de la «jungle» est une bonne chose «pour tout le monde»: «Ici, la vie est très dangereuse. Des mafieux au visage dissimulé nous agressent pour nous voler. Tous les jours, il y a des bagarres. Moi, j'ai tendance à rester dans mon abri, c'est mieux pour ma sécurité.» 1. Direction départementale de la cohésion sociale.

ARTICLE N° 17

LA VOIX DU NORD

La Voix du Nord

Calais

Lundi 24 octobre 2016, p. 7203

Notre tour d'horizon de l'actualité à suivre cette semaine dans le Calaisis

PAR CHLOÉ TISSERAND calais@lavoixdunord.fr

Aujourd'hui

Le démantèlement de la jungle de Calais commence avec des départs en bus vers les centres d'accueil et d'orientation (lire par ailleurs). À 11h, le syndicat des buralistes du Calaisis se réunit à la Casaque à Bray-Dunes où il tiendra une conférence de presse afin de dénoncer les hausses du prix du tabac. Nicole Chevalier, maire d'Audruicq, se rend à la Faloise dans la Somme afin de rencontrer des médecins intéressés pour travailler dans la future maison médicale. Andres tiendra son conseil municipal à 18h.

Mercredi

À Oye-Plage, le commissaire enquêteur tient une nouvelle permanence pour l'enquête publique concernant le plan de prévention des risques de submersion marine qui a démarré mardi (notre édition de mercredi). Cinq Calaisiens se rendent à Las Vegas pour disputer le championnat du monde par équipe de fléchettes électroniques. Ils sont membres du club du café Le Nordet. Coquelles tiendra son conseil municipal à 18h30.

Jeudi

Le dentellier Noyon passera à nouveau devant le tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer. Début septembre, l'entreprise a été placée en redressement judiciaire. Le chiffre d'affaires de la société ne lui permet pas, depuis 2015, d'assumer ses charges. Noyon doit supprimer 57 postes pour retrouver l'équilibre (notre édition de jeudi). Fréthun tiendra son conseil municipal à 18h30.

Vendredi

La cour d'appel de Douai rend son délibéré concernant une centaine d'ex-marins de SeaFrance. En décembre 2014, le tribunal d'instance de Calais avait condamné SeaFrance pour licenciement abusif.

Samedi

Le Salon du bébé se tiendra à la Halle, place d'Armes à Calais. Seront présentés du matériel de puériculture, des spécialistes du massage bébé et femme enceinte, des photographes... À 9h30 sur la place de la mairie, la Ville de Oye-Plage organise une marche rose avec l'association Les Grolles dans le cadre d'Octobre rose (lutte contre le cancer du sein). Pour la Journée mondiale de l'accident vasculaire cérébral (AVC), le service neurologique du centre hospitalier de Calais organise une rencontre avec le public à Cité Europe de 10h à 16h.

Dimanche

À Marck, la neuvième édition des Foulées marchoises commence à 9h. Ce championnat départemental propose des parcours allant de 1 à 10 kilomètres. Un hommage à Thomas, 17ans, originaire de Réty et décédé à Hardinghen au début du mois est prévu: le rassemblement de motards aura lieu devant la statue San Martin, près de Nausicaá à Boulogne-sur-Mer.

LA VOIX DU NORD

La Voix du Nord

Calais

Lundi 24 octobre 2016, p. 2203

Migrants : 700 journalistes pour le démantèlement de la «jungle»

PAR MARIE GOUDESEUNE calais@lavoixdunord.fr CALAIS.

14h, chemin des Dunes, le long de la «jungle»: nous croisons un photographe de l'AFP qui nous explique que son collègue vient de se faire voler son téléphone par «un type qui est parti un courant». La veille, deux journalistes de BFM-TV ont connu la même mésaventure: ils se sont fait dérober leur téléphone de permanence à l'intérieur du bidonville... Quelques mètres plus loin, devant l'entrée du centre d'accueil provisoire (CAP), d'autres confrères font la queue: la préfecture du Pas-de-Calais a proposé à tous les médias qui le souhaitent d'assister aux campagnes d'information menées ce dimanche dans la «jungle», pour convaincre les migrants de partir en bus... Victime de son succès, la préfecture a dû limiter la durée de suivi de ces maraudes: chaque média a donc eu droit à vingt minutes de reportage auprès des équipes chargées d'informer les migrants, dans le CAP ou au centre Jules-Ferry. Avec interdiction d'interroger les maraudeurs (seul leur «grand chef», le directeur départemental de la cohésion sociale Serge Szarkynski, était habilité à s'exprimer). Juste le temps de prendre quelques photos et d'interroger trois ou quatre exilés, et il fallait déjà repartir...

«C'est trop organisé pour les journalistes»

Hier, la préfecture avait fixé un autre rendez-vous aux journalistes: à 16h30, devant le hangar où s'organiseront les départs de migrants en bus. Des médias de tous horizons - avec tout de même une majorité de Français et de Britanniques - se sont massés dès 16h devant la grille du hangar. Comme cette Américaine de l'agence de presse Associated Press qui, «tout juste sortie de l'avion en France», recevait un message de sa hiérarchie lui demandant de filer à Calais. Pour elle, l'opération de démantèlement semble «trop organisée pour les journalistes, et pas assez pour les migrants». Les médias ont pu entrer dans le hangar par groupes de trente environ. Le temps d'interroger la préfète (en français uniquement) et le porte-parole du ministère de l'Intérieur, de visiter le hangar, et de récupérer les accréditations donnant accès à la «jungle» pour ces prochains jours. Hier soir, près de 700 journalistes s'étaient fait accréditer auprès de la préfecture pour pouvoir couvrir l'événement.

LA VOIX DU NORD

Dunkerque

Lundi 24 octobre 2016, p. 5206

Démantèlement de Calais: sécurité renforcée au camp de La Linière

PAR AÏCHA NOUI dunkerque@lavoixdunord.fr GRANDE-SYNTHE.

Depuis quelques jours, les entrées sur le camp de La Linière sont filtrées. L'Afeji a doublé ses effectifs sur place, de jour comme de nuit. «Par peur de l'arrivée massive de migrants en provenance de Calais, on ferme les portes de La Linière», confie une source sur place. Cette dernière a observé une certaine pression sur les migrants à l'entrée du camp. «De nombreux CRS surveillent toutes les entrées et les personnes qui entrent sur le camp doivent prouver qu'elles appartiennent bien au camp.» Seulement voilà, aucun moyen n'a été mis en place pour permettre l'identification des migrants qui vivent à La Linière. Un seul agent de sécurité physionomiste doit aider les policiers à certifier que telle personne vit bien sur le camp. «La sous-préfecture et la ville de Grande-Synthe avaient prévu un système d'identification avec un bracelet mais pour l'instant, il n'y a rien.»

Des craintes

Près de 850 migrants vivent actuellement au camp de La Linière, c'est 150 personnes de plus qu'il y a un mois. Viennent-elles de Calais? Pour l'heure, aucune certitude. «Ce sont des Kurdes mais on ne sait pas s'ils viennent de Calais, car dans la jungle, il y a très peu de Kurdes», souligne un policier. Hier encore, un groupe de six réfugiés Érythréens se dirigeait à pied vers La Linière pour tenter d'y trouver refuge. Ces derniers prétendaient ne pas venir de Calais. Dans un communiqué, l'Auberge des migrants craint que «l'interdiction d'accès aux nouveaux arrivants mettent de très nombreuses personnes à la rue, y compris des familles et des mineurs isolés.»

LA VOIX DU NORD

La Voix du Nord

Lundi 24 octobre 2016, p. 1072

LE DÉBAT

LES CALAISIEUS AIMERAIENT Y CROIRE...

Ils sont méfiants les Calaisiens interrogés par notre rédaction sur place elle aussi sur la brèche depuis si longtemps. Il y a ceux qui attendent de voir pour y croire, il y a ceux qui n'attendent rien et qui ne donnent pas trois jours avant de voir repousser des campements de fortune, une fois le dispositif allégé. Il faut dire qu'ils en ont déjà beaucoup entendu, des promesses, depuis quinze ans que leur ville est devenue pour des dizaines de milliers de candidats à l'exil la dernière station avant l'eldorado britannique. Le souvenir de la fermeture du hangar de Sangatte, qui devait déjà en 2003 régler le problème une fois pour toutes, est dans tous les esprits. Depuis ce premier «démantèlement» demandé par les Britanniques pour couper «l'appel d'air» vers Calais et persuader les migrants de rester chez eux, toutes les opérations d'évacuation ont échoué. Parce que le fameux «appel d'air» que l'on prétend supprimer n'est pas la présence d'une structure d'accueil offrant côté français un minimum de confort, c'est la proximité de Calais avec la Grande-Bretagne, terre fantasmée d'une nouvelle vie loin des guerres, avec un travail et un toit. Une terre promise vers laquelle tous étaient prêts à risquer leur vie et à passer des mois dans la boue d'une «jungle» qu'il ne suffit pas de rebaptiser «lande» pour la rendre humaine. Pour sortir de l'impasse, la méthode Cazeneuve a réussi à convaincre une majorité de migrants à demander l'asile en France. Un choix par défaut qui demandera toutefois à être confirmé une fois les huit mille personnes dispersées à travers la France. À l'approche de l'hiver, c'était sans doute la solution la plus humaine. Mais les falaises de Douvres ne vont pas s'éloigner pour autant et disparaître de la vue des candidats à la traversée qui reviendront tôt ou tard. Que la frontière soit à Calais ou à Douvres...

ARTICLE N° 21

LA VOIX DU NORD

La Voix du Nord

Dunkerque

Lundi 24 octobre 2016, p. 1206

BONJOUR

JOUR J Le démantèlement de la jungle de Calais a débuté dès l'aube ce matin. Dans le Dunkerquois, la première question que l'on se pose est: quelles seront les conséquences pour le territoire, en particulier à Grande-Synthe et sur le camp de La Linière en première ligne. Les migrants de Calais vont-ils se rabattre sur le camp de Grande-Synthe? (notre édition du 14 octobre). D'autres questions se posent également devant la détermination de certains migrants ou réfugiés bien décidés à passer par tous les moyens en Angleterre. Ils ne veulent pas rester en France et l'accueil dans l'un des 167 centres d'accueil et d'orientation ne les empêchera pas de rebrousser chemin jusqu'à la frontière britannique et donc à Calais et ses environs. D'où la quasi-certitude pour certains de voir se reformer des mini-camps un peu partout dans le secteur. A. N.

ARTICLE N° 22

LA VOIX DU NORD

La Voix du Nord

Calais

Lundi 24 octobre 2016, p. 1203

Bonjour

On en parlera encore... Ici un maire qui démissionne pour «avoir été mis devant le fait accompli»; là, une arrivée commentée sobrement; plus loin, une manifestation pour dénoncer ces arrivées et en face, une autre pour dire «bienvenue». Depuis mi-septembre et l'annonce du plan précis de démantèlement de la «jungle» de Calais, la presse régionale évoque quotidiennement, au gré des arrivées d'exilés, ses conséquences pour le territoire dont elle est amenée à traiter l'actualité. La question migratoire va donc encore occuper les débats dans les semaines et mois qui viennent, qui plus en pleine période de campagne électorale où la décision du gouvernement sera scrutée à la loupe par ses opposants. Bref, Calais va peut-être se «vider» de ses migrants mais on continuera encore à parler (indirectement) de Calais pour quelque temps... D. M.

ARTICLE N° 23

LA VOIX DU NORD

La Voix du Nord

Maubeuge

Lundi 24 octobre 2016, p. 2210

Quatre mois au Favril

Durant les quatre mois passés chez Vincent et Thalie Dumesnil, au Favril, «Amjat et Muhamad se sont parfaitement intégrés», raconte Thalie. «Aymjat est titulaire du permis de conduire soudanais. Il aimerait devenir chauffeur d'autobus ou de taxi. Au Soudan, il habitait en ville. Muhamad, est issu d'une famille d'agriculteurs. Il n'a pas de nouvelles de sa famille». «En ce moment, il y a beaucoup de fantasmes autour de l'arrivée de migrants suite au démantèlement de la jungle de Calais. Nous, nous n'avons rien demandé. C'est une initiative citoyenne», souffle Micheline Tellier. Pourtant, les commentaires acerbes sur les réseaux sociaux quant à l'arrivée imminente de plusieurs centaines de migrants de la jungle, ont poussé il y a quelques semaines le maire de Poix-du-Nord, Jean-Pierre Mazingue, à provoquer une réunion de son conseil municipal, au cours duquel, il a invité les membres du collectif à prendre la parole, «pour démystifier» les rumeurs infondées. «Ces deux Soudanais ne sont pas des migrants économiques, insiste le maire, mais des demandeurs d'asile. Au Soudan, il y a un risque effectif pour leur vie. À Poix-du-Nord, c'est une initiative privée, avec un propriétaire privé. Mais nous pouvons faciliter leur intégration, et pourquoi pas les introduire auprès du club de football, s'ils le désirent».